



The European Agricultural Fund for Rural Development:
Europe investing in rural areas



Rapport annuel de mise en œuvre

France - Rural Development Programme (Regional) - Basse-Normandie

Rapport annuel de mise en œuvre	
Période	01/01/2014 - 31/12/2015 ¹
Version	2015.1
Statut - Nœud actuel	Accepté par la CE - European Commission
Référence nationale	
Date d'approbation par le comité de suivi	30/06/2016

Version du programme en vigueur	
CCI	2014FR06RDRP025
Type de programme	Programme de développement rural
Pays	France
Région	Basse-Normandie
Période de programmation	2014 - 2020
Version	1.4
Numéro de la décision	C(2015)6021
Date de la décision	25/08/2015
Autorité de gestion	Région Basse-Normandie
Organisme de coordination	ASP Mission de coordination des organismes payeurs des fonds agricoles

¹ La version 2015 du rapport annuel de mise en œuvre, à présenter le 30 juin 2016 au plus tard, doit couvrir les années civiles 2015 et 2014.

Table des matières

1. KEY INFORMATION ON IMPLEMENTATION OF THE PROGRAMME AND ITS PRIORITIES	5
1.a) Financial Data	5
1.b) Common and programme-specific indicators and quantified target values	5
1.b1) Overview table.....	5
1.b2) Detail table.....	9
1.c) Informations clés sur la mise en œuvre du PDR sur la base des données issues des points a) et b)	20
1.d) Informations clés sur les progrès réalisés par rapport aux valeurs intermédiaires définies dans le cadre de performance sur la base du tableau F (à partir de 2017).....	40
1.e) Autre élément spécifique du PDR [facultatif]	40
2. THE PROGRESS IN IMPLEMENTING THE EVALUATION PLAN.....	41
2.a) Description de toutes les modifications apportées au plan d'évaluation, dans le PDR au cours de l'exercice, avec leur justification.	41
2.b) Description des activités d'évaluation menées au cours de l'année (en ce qui concerne la section 3 du plan d'évaluation).	41
2.c) Description des activités entreprises dans le cadre de la fourniture et de la gestion des données (concernant la section 4 du plan d'évaluation).	41
2.d) Une liste des évaluations réalisées, y compris des références à l'adresse où elles ont été publiées en ligne.....	43
2.e) Un résumé des évaluations réalisées mettant l'accent sur les constatations de l'évaluation.	44
2.f) Description des activités de communication entreprises dans le cadre de la publicité donnée aux conclusions de l'évaluation (concernant la section 6 du plan d'évaluation).....	44
2.g) Description du suivi donné aux résultats de l'évaluation (en ce qui concerne la section 6 du plan d'évaluation).	45
3. ISSUES WHICH AFFECT THE PERFORMANCE OF THE PROGRAMME AND THE MEASURES TAKEN.....	46
3.a) Description des mesures prises pour assurer la qualité et l'efficacité de la mise en œuvre du programme	46
3.b) Quality and efficient delivery mechanisms	53
4. STEPS TAKEN TO IMPLEMENT TECHNICAL ASSISTANCE AND PROGRAMME PUBLICITY REQUIREMENTS.....	55
4.a) Action taken and state of play as regards the establishment of the NRN and the implementation of its action plan.....	55
4.a1) Mesures prises et état d'avancement en ce qui concerne la mise en place du RRN (structure de gouvernance et unité d'appui au réseau).....	55
4.a2) Mesures prises et état d'avancement en ce qui concerne la mise en œuvre du plan d'action	55
4.b) Les mesures prises pour assurer la publicité du programme [article 13 du règlement d'exécution (UE) n° 808/2014 de la Commission]	56
5. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE.....	59

5.a) Critères non respectés des conditions ex ante générales.....	59
5.b) Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables	60
5.c) Critères non respectés des conditions ex ante thématiques	61
5.d) Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables.....	62
5.e) Informations supplémentaires (facultatives) pour compléter celles figurant dans le tableau «Actions menées»	63
6. DESCRIPTION DE LA MISE EN ŒUVRE DES SOUS-PROGRAMMES	64
7. ASSESSMENT OF THE INFORMATION AND PROGRESS TOWARDS ACHIEVING THE OBJECTIVES OF THE PROGRAMME	64
8. IMPLEMENTATION OF ACTIONS TO TAKE INTO ACCOUNT THE PRINCIPLES SET OUT IN ARTICLES 5, 7 AND 8 OF REGULATION (EU) NO 1303/2013.....	64
8.a) Promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la non-discrimination [article 7 du règlement (UE) n° 1303/2013].....	64
8.b) Développement durable [article 8 du règlement (UE) n° 1303/2013].....	64
8.c) Rôle des partenaires visés à l'article 5 du règlement (UE) n° 1303/2013 lors de la mise en œuvre du programme	64
9. PROGRÈS ACCOMPLIS EN VUE DE GARANTIR UNE APPROCHE INTÉGRÉE DE L'UTILISATION DU FEADER ET DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'UNION.....	64
10. REPORT ON IMPLEMENTATION OF FINANCIAL INSTRUMENTS (ARTICLE 46 OF REGULATION (EU) NO 1303/2013).....	64
11. ENCODING TABLES FOR COMMON AND PROGRAMME-SPECIFIC INDICATORS AND QUANTIFIED TARGET VALUES.....	65
11.a) Tableau A: dépenses engagées par mesure et par domaine prioritaire	65
11.b) Tableau B: indicateurs de réalisation par mesure et par domaine prioritaire	68
11.b1) Tableau B1: réalisations accomplies (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES CUMULÉES	68
11.b2) Tableau B2.1: réalisations Leader accomplies (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES CUMULÉES	121
11.b3) Tableau B2.2: données Leader pour suivre les contributions au principal domaine prioritaire – DONNÉES CUMULÉES	125
11.b4) Tableau B2.3: suivi de l'assistance technique – DONNÉES CUMULÉES.....	126
11.b5) Tableau B3: suivi annuel des mesures par zone, multi-annuelles et par unité de gros bétail (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES ANNUELLES	128
11.b6) Tableau B4: total des dépenses publiques des opérations ayant une contribution supplémentaire à d'autres domaines prioritaires (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES CUMULÉES	145
11.c) Tableau C: ventilation pour les réalisations et les mesures par type de zone, de sexe et/ou d'âge – DONNÉES CUMULÉES	148
11.c1) Tableau C1.1: suivi des réalisations ventilées par type de zone – DONNÉES CUMULÉES.....	148
11.c2) Tableau C1.2 – DONNÉES CUMULÉES.....	152
11.c3) Tableau C1.3 – DONNÉES CUMULÉES.....	153
11.c4) Tableau C2.1: suivi des réalisations ventilées par âge et genre – DONNÉES CUMULÉES.....	155

11.c5) Tableau C2.2: suivi des réalisations ventilées par type de secteur agricole – DONNÉES CUMULÉES	170
11.c6) Tableau C2.3: suivi des réalisations ventilées par taille – DONNÉES CUMULÉES	177
11.d) Tableau D: progrès dans la réalisation des objectifs	182
11.e) Tableau E: suivi des mesures transitoires – DONNÉES ANNUELLES	185
11.f) Tableau F: réalisation des indicateurs du cadre de performance.....	186
11.f1) Tableau F1: indicateurs du cadre de performance.....	186
11.f2) Tableau F2: autres indicateurs du cadre de performance	189
11.g) Tableau G: indicateurs spécifiques à un programme.....	190
11.g1) Tableau G1: tableau des objectifs spécifiques.....	190
11.g2) Tableau G2: tableau des réalisations spécifiques	191
12. DOCUMENTS.....	193

1. KEY INFORMATION ON IMPLEMENTATION OF THE PROGRAMME AND ITS PRIORITIES

1.a) Financial Data

Voir les documents joints

1.b) Common and programme-specific indicators and quantified target values

1.b1) Overview table

Focus Area 1A			
Target indicator name	Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023
T1: pourcentage des dépenses relevant des articles 14, 15 et 35 du règlement (UE) n° 1305/2013 dans le total des dépenses au titre du PDR (domaine prioritaire 1A)		0,00	3,84

Focus Area 1B			
Target indicator name	Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023
T2: nombre total d'opérations de coopération soutenues au titre de la mesure de coopération [article 35 du règlement (UE) n° 1305/2013] (groupes, réseaux/pôles, projets pilotes...) (domaine prioritaire 1B)		0,00	220,00

Focus Area 1C			
Target indicator name	Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023
T3: nombre total de participants formés en vertu de l'article 14 du règlement (UE) n° 1305/2013 (domaine prioritaire 1C)		0,00	9 000,00

Focus Area 2A					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T4: pourcentage d'exploitations agricoles bénéficiant d'un soutien au titre du PDR pour des investissements dans la restructuration ou la modernisation (domaine prioritaire 2A)		2,26	0,28	10,76	
Combinations of measures	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M01			0,00	0,00	3 125 000,00
M02			0,00	0,00	1 587 302,00
M04	20 373 343,76	24,15	1 053 477,40	1,25	84 365 079,00
M16			0,00	0,00	2 030 000,00
Total	20 373 343,76	22,36	1 053 477,40	1,16	91 107 381,00

Focus Area 2B					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)		Realised 2015	Target 2023
T5: pourcentage d'exploitations agricoles avec un plan d'entreprise/des investissements pour les jeunes agriculteurs soutenus par le PDR (domaine prioritaire 2B)		3,88		0,00	7,11
Combinations of measures	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M06	7 491 542,76	13,50	0,00	0,00	55 476 190,00
Total	7 491 542,76	13,50	0,00	0,00	55 476 190,00

Focus Area 3A					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)		Realised 2015	Target 2023
Total des dépenses d'investissement (publiques+privées) (€)					52 380 952,00
T6: pourcentage d'exploitations agricoles percevant un soutien pour participer à des systèmes de qualité, des marchés locaux et des circuits d'approvisionnement courts ou des groupements/organisations de producteurs (domaine prioritaire 3A)		0,01		0,00	1,22
Combinations of measures	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M01			0,00	0,00	625 000,00
M02			0,00	0,00	317 460,00
M03	296 949,83	11,00	0,00	0,00	2 698 413,00
M04	3 640 143,70	20,85	300 556,42	1,72	17 460 317,00
M16			0,00	0,00	2 020 000,00
Total	3 937 093,53	17,03	300 556,42	1,30	23 121 190,00

Priority P4					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)		Realised 2015	Target 2023
T9: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion soutenant la biodiversité et/ou la préservation des paysages (domaine prioritaire 4A)				4,20	5,57
T10: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)				0,09	5,70
T12: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)				0,00	5,72
Combinations of measures	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M01			0,00	0,00	2 875 000,00
M02			0,00	0,00	952 381,00
M04			0,00	0,00	1 333 333,00
M07	1 074 222,06	2,84	0,00	0,00	37 777 777,00
M10	5 223 036,53	8,33	5 213 979,61	8,32	62 666 666,00
M11			0,00	0,00	34 066 666,00
M12					133 333,00
M13	2 264 924,96	4,47	2 266 707,57	4,47	50 666 666,00
M16			0,00	0,00	1 600 000,00
Total	8 562 183,55	4,46	7 480 687,18	3,89	192 071 822,00

Focus Area 5B					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)		Realised 2015	Target 2023
T15: total des investissements (€) dans l'efficacité énergétique (domaine prioritaire 5B)		836 409,38		323 419,20	6 666 668,00
Combinations of measures	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M01			0,00	0,00	312 500,00
M02			0,00	0,00	158 730,00
M04			130 274,38	4,89	2 666 667,00
Total			130 274,38	4,15	3 137 897,00

Focus Area 5C							
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)		Realised 2015		Target 2023	
T16: total des investissements (€) dans la production d'énergie renouvelable (domaine prioritaire 5C)		552 139,61		33 247,68		75 079 364,00	
Combinations of measures	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP		
M01			0,00	0,00	312 500,00		
M02			0,00	0,00	158 730,00		
M04	270 501,84	6,76	9 453,47	0,24	4 000 000,00		
M06			0,00	0,00	10 317 460,00		
M08	440 396,94	7,60	2 540,48	0,04	5 796 825,00		
M16			0,00	0,00	1 400 000,00		
Total	710 898,78	3,23	11 993,95	0,05	21 985 515,00		

Focus Area 6A							
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)		Realised 2015		Target 2023	
T20: emplois créés dans les projets soutenus (domaine prioritaire 6A)				0,00		80,00	
Combinations of measures	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP		
M06			0,00	0,00	11 904 762,00		
Total			0,00	0,00	11 904 762,00		

Focus Area 6B							
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)		Realised 2015		Target 2023	
T21: pourcentage de la population rurale concernée par les stratégies de développement local (domaine prioritaire 6B)				82,20		67,61	
T22: pourcentage de la population rurale bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (domaine prioritaire 6B)				0,00		16,90	
T23: emplois créés dans les projets soutenus (Leader) (domaine prioritaire 6B)				0,00		50,00	
Combinations of measures	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP		
M07			0,00	0,00	20 492 062,00		
M16			0,00	0,00	262 500,00		
M19			0,00	0,00	42 500 000,00		
Total			0,00	0,00	63 254 562,00		

1.b2) Detail table

Focus Area 1A			
Target indicator name	Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023
T1: pourcentage des dépenses relevant des articles 14, 15 et 35 du règlement (UE) n° 1305/2013 dans le total des dépenses au titre du PDR (domaine prioritaire 1A)		0,00	3,84

Focus Area 1B			
Target indicator name	Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023
T2: nombre total d'opérations de coopération soutenues au titre de la mesure de coopération [article 35 du règlement (UE) n° 1305/2013] (groupes, réseaux/pôles, projets pilotes...) (domaine prioritaire 1B)		0,00	220,00

Focus Area 1C			
Target indicator name	Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023
T3: nombre total de participants formés en vertu de l'article 14 du règlement (UE) n° 1305/2013 (domaine prioritaire 1C)		0,00	9 000,00

Focus Area 2A					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T4: pourcentage d'exploitations agricoles bénéficiant d'un soutien au titre du PDR pour des investissements dans la restructuration ou la modernisation (domaine prioritaire 2A)		2,26	0,28	10,76	
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
2A total	20 373 343,76	22,36	1 053 477,40	1,16	91 107 381,00
M01	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
			0,00	0,00	3 125 000,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M01.1	O1 - Total des dépenses publiques	0,00	0,00	1 875 000,00
O12 - Nombre de participants aux formations		0,00	0,00	4 500,00	
M02	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
			0,00	0,00	1 587 302,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M02.1	O13 - Nombre de bénéficiaires conseillés	0,00	0,00	1 587,00
M04	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
	20 373 343,76	24,15	1 053 477,40	1,25	84 365 079,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M04.1	O2 - Total des investissements	3 296 912,48	1,30	253 095 238,00
O1 - Total des dépenses publiques		1 053 477,40	1,25	84 365 079,00	
O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		68,00	2,57	2 646,00	
M16	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
			0,00	0,00	2 030 000,00

Focus Area 2B					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T5: pourcentage d'exploitations agricoles avec un plan d'entreprise/des investissements pour les jeunes agriculteurs soutenus par le PDR (domaine prioritaire 2B)		3,88	0,00	7,11	
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
2B total	7 491 542,76	13,50	0,00	0,00	55 476 190,00
M06	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
	7 491 542,76	13,50	0,00	0,00	55 476 190,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
		O2 - Total des investissements	0,00	0,00	55 476 190,00
	M06.1	O1 - Total des dépenses publiques	0,00	0,00	55 476 190,00
O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		0,00	0,00	1 750,00	

Focus Area 3A					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
Total des dépenses d'investissement (publiques+privées) (€)				52 380 952,00	
T6: pourcentage d'exploitations agricoles percevant un soutien pour participer à des systèmes de qualité, des marchés locaux et des circuits d'approvisionnement courts ou des groupements/organisations de producteurs (domaine prioritaire 3A)		0,01	0,00	1,22	
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
3A total	3 937 093,53	17,03	300 556,42	1,30	23 121 190,00
Total public expenditure					
M01	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
			0,00	0,00	625 000,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M01.1	O1 - Total des dépenses publiques	0,00	0,00	375 000,00
		O12 - Nombre de participants aux formations	0,00	0,00	900,00
Total public expenditure					
M02	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
			0,00	0,00	317 460,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M02.1	O13 - Nombre de bénéficiaires conseillés	0,00	0,00	317,00
	Total public expenditure				
M03	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
	296 949,83	11,00	0,00	0,00	2 698 413,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M03.1	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	0,00	0,00	300,00
	Total public expenditure				
M04	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
	3 640 143,70	20,85	300 556,42	1,72	17 460 317,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
		O2 - Total des investissements	843 610,08	1,61	52 380 952,00
	M04.1, M04.2	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	13,00	6,50	200,00
M16	Total public expenditure				

	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
			0,00	0,00	2 020 000,00

Priority P4					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T9: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion soutenant la biodiversité et/ou la préservation des paysages (domaine prioritaire 4A)			4,20	5,57	
T10: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)			0,09	5,70	
T12: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)			0,00	5,72	
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
P4 total	8 562 183,55	4,46	7 480 687,18	3,89	192 071 822,00
Total public expenditure					
M01	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
			0,00	0,00	2 875 000,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M01.1	O1 - Total des dépenses publiques	0,00	0,00	1 125 000,00
		O12 - Nombre de participants aux formations	0,00	0,00	2 700,00
Total public expenditure					
M02	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
			0,00	0,00	952 381,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M02.1	O13 - Nombre de bénéficiaires conseillés	0,00	0,00	951,00
	Total public expenditure				
M04	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
			0,00	0,00	1 333 333,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
		O2 - Total des investissements			1 666 666,00
	M04.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	0,00	0,00	267,00
Total public expenditure					
M07	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
	1 074 222,06	2,84	0,00	0,00	37 777 777,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023

	M07.1	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	0,00	0,00	66,00
M10	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
	5 223 036,53	8,33	5 213 979,61	8,32	62 666 666,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M10.1	O5 - Superficie totale (ha)	0,00	0,00	42 000,00
M11	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
			0,00	0,00	34 066 666,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
		M11.1	O5 - Superficie totale (ha)	0,00	0,00
	M11.2	O5 - Superficie totale (ha)	0,00	0,00	12 500,00
M12	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
					133 333,00
M13	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
	2 264 924,96	4,47	2 266 707,57	4,47	50 666 666,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M13.2	O5 - Superficie totale (ha)	0,00	0,00	45 000,00
M16	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
			0,00	0,00	1 600 000,00

Focus Area 5B					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T15: total des investissements (€) dans l'efficacité énergétique (domaine prioritaire 5B)		836 409,38	323 419,20	6 666 668,00	
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
5B total			130 274,38	4,15	3 137 897,00
M01	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
			0,00	0,00	312 500,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M01.1	O1 - Total des dépenses publiques	0,00	0,00	187 500,00
O12 - Nombre de participants aux formations		0,00	0,00	450,00	
M02	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
			0,00	0,00	158 730,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	M02.1	O13 - Nombre de bénéficiaires conseillés	0,00	0,00	158,00
M04	Total public expenditure				
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
			130 274,38	4,89	2 666 667,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
		O2 - Total des investissements	323 419,20	4,85	6 666 668,00
M04.1, M04.2, M04.3	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	20,00	3,00	667,00	

Focus Area 5C					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T16: total des investissements (€) dans la production d'énergie renouvelable (domaine prioritaire 5C)		552 139,61	33 247,68	75 079 364,00	
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
5C total	710 898,78	3,23	11 993,95	0,05	21 985 515,00
Total public expenditure					
M01	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
			0,00	0,00	312 500,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
M01.1	O1 - Total des dépenses publiques		0,00	0,00	187 500,00
	O12 - Nombre de participants aux formations		0,00	0,00	450,00
Total public expenditure					
M02	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
			0,00	0,00	158 730,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
M02.1	O13 - Nombre de bénéficiaires conseillés		0,00	0,00	158,00
Total public expenditure					
M04	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
	270 501,84	6,76	9 453,47	0,24	4 000 000,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	O2 - Total des investissements		25 472,64	0,25	10 000 000,00
M04.1, M04.3	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		2,00	1,11	180,00
Total public expenditure					
M06	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
			0,00	0,00	10 317 460,00
	Output indicators				
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
	O2 - Total des investissements		0,00	0,00	51 587 301,00
	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		0,00	0,00	48,00
Total public expenditure					
M08	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP

				(realised) (%)	
	440 396,94	7,60	2 540,48	0,04	5 796 825,00
Output indicators					
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
		O5 - Superficie totale (ha)			220,00
	M08.1	O1 - Total des dépenses publiques	0,00	0,00	200 000,00
	M08.2	O1 - Total des dépenses publiques	0,00	0,00	200 000,00
	M08.6	O1 - Total des dépenses publiques	2 540,48	0,05	5 396 825,00
		O2 - Total des investissements	7 775,04	0,06	13 492 063,00
Total public expenditure					
M16	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
			0,00	0,00	1 400 000,00

Focus Area 6A						
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023		
T20: emplois créés dans les projets soutenus (domaine prioritaire 6A)			0,00	80,00		
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP	
6A total			0,00	0,00	11 904 762,00	
Total public expenditure						
M06	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP	
			0,00	0,00	11 904 762,00	
	Output indicators					
		Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
			O2 - Total des investissements	0,00	0,00	47 619 048,00
	M06.2, M06.4	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	0,00	0,00	260,00	

Focus Area 6B					
Target indicator name		Based on approved 2015 (when relevant)	Realised 2015	Target 2023	
T21: pourcentage de la population rurale concernée par les stratégies de développement local (domaine prioritaire 6B)			82,20	67,61	
T22: pourcentage de la population rurale bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (domaine prioritaire 6B)			0,00	16,90	
T23: emplois créés dans les projets soutenus (Leader) (domaine prioritaire 6B)			0,00	50,00	
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
6B total			0,00	0,00	63 254 562,00
Total public expenditure					
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
			0,00	0,00	20 492 062,00
Output indicators					
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
M07	M07.1, M07.2, M07.4, M07.5, M07.6, M07.7, M07.8	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	0,00	0,00	250 000,00
	M07.4	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	0,00	0,00	16,00
	M07.5	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	0,00	0,00	20,00
	M07.6	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	0,00	0,00	10,00
Total public expenditure					
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
M16			0,00	0,00	262 500,00
Total public expenditure					
	Committed expenditure (year 2015)	Level of implementation (committed) (%)	Realised expenditure (year 2015)	Level of implementation (realised) (%)	Planned expenditure from RDP
			0,00	0,00	42 500 000,00
Output indicators					
	Sub-measure	Output indicator	Realised 2015	Uptake (%)	Planned 2023
M19		O18 - Population concernée par les groupes d'action locale	1 215 744,00	121,57	1 000 000,00
		O19 - Nombre de groupes d'action locale sélectionnés	12,00	120,00	10,00
	M19.1	O1 - Total des dépenses publiques	0,00	0,00	300 000,00
	M19.2	O1 - Total des dépenses publiques	0,00	0,00	32 200 000,00
	M19.3	O1 - Total des dépenses publiques	0,00	0,00	1 000 000,00
	M19.4	O1 - Total des dépenses publiques	0,00	0,00	9 000 000,00

1.c) Informations clés sur la mise en œuvre du PDR sur la base des données issues des points a) et b)

1.a) Informations clés sur la mise en œuvre du PDR sur la base des données issues des points a) et b)

1. Aspects méthodologiques d'établissement du RAMO 2015

L'ensemble des autorités de gestion a rencontré des problèmes techniques parfois importants pour établir les données fines nécessaires au RAMO 2015. En effet, l'essentiel des données est issu des dossiers payés en 2014 dans le cadre de l'année de transition par l'intermédiaire des outils établis pour le RDR2 (programmation 2007-2013). Ces données n'intègrent pas, par nature, les spécificités maintenant prévues pour le RDR3 (programmation 2014-2020).

Par ailleurs, la transmission tardive aux Etats membres en 2015 de certains tableaux du RAMO 2015 n'a pas permis l'adaptation de l'instrumentation des outils pour le paiement de l'année en cours.

Ainsi, malgré le travail conséquent réalisé par l'Observatoire du Développement Rural (ODR), émanation de l'INRA, chargé, pour les Autorités de gestion, des travaux de reconstitution et de croisement des données adaptées au RAMO, il n'a pas été possible pour les 2 tableaux, listés ci-après, de produire l'ensemble des informations demandées ; **quelques données de détails sont parfois manquantes. Cela sera corrigé pour les RAMO à venir :**

1. **C1.3** : Pour la partie liée à l'identification de la part d'agriculture biologique dans les mesures/sous mesures 4.1, 6.1, 10 et 13 , il n'est pas possible de reconstituer a posteriori cette donnée non prévue actuellement dans les outils OSIRIS (HSIGC) et ISIS (SIGC). L'identification des agriculteurs bio a toutefois été retenue, dans l'instrumentation pour les données de la PAC 2015, à ce jour toujours en cours d'instruction.
2. **C2.2** (ventilation des dépenses par type de secteur agricole): **les filières et tailles d'exploitations ne sont pas requeutables par l'ASP pour M4 M6 pour 2014**. Ces données n'étaient pas renseignées jusque-là et les champs n'existaient donc pas pendant le RDR2 et la transition, ni dans les premiers templates de tableaux de suivi des RAMO. Ils n'ont donc pas pu être prévus et renseignés à temps.

Détail des tableaux complétés pour le PDR Basse-Normandie :

Conformément aux recommandations de la Commission faisant suite à l'envoi du RAMO en juin 2015, les données introduites dans les tableaux, la cohérence des données entre les différents tableaux et avec le texte de la section 1c ont été vérifiées. Le RAMO 2015 du PDR Basse-Normandie dans sa version de septembre présente donc quelques ajustements de chiffres, notamment sur la mesure 10 où le montant de la PHAE a été corrigé.

Le tableau A (dépenses engagées par domaines prioritaires), qui figure en section 11 présente les dépenses engagées en 2014-2015 par mesure et par domaine prioritaire pour les années 2014-2015.

Les données pour tous les autres tableaux, de B à F ont été renseignées sur la base de dossiers dont les actions sont terminées et qui ont été soldés. Elles ne concernent que la programmation 2014 (pas de dossiers engagés en 2015 et soldés en 2015 pour le PDR Basse-Normandie).

Tableaux B à F

Par souci de cohérence et pour comparer, in fine, des montants identiques et consolidés, les données

retenues par les Autorités de Gestion sont celles des dossiers soldés avant le 31/12/2015 dans l'application OSIRIS (avec un état réalisé complet) ou sous ISIS pour les mesures surfaciques.

Au 31/12/2015, cela représentait pour le PDR Basse-Normandie 109 dossiers pour les mesures HSIIGC sur la mesure 4 essentiellement et plus à la marge sur la 8 (1 dossier).

Le fait que seules 109 opérations (hors SIGC) aient été soldées au 31/12/2015 explique que les données de réalisation soient peu nombreuses et que les valeurs d'indicateurs soient peu élevées dans les tableaux présentés pour ce rapport annuel de mise en œuvre 2016. Il convient toutefois de souligner que le PDR n'a été validé que le 25 août 2015 par la Commission Européenne, les engagements au 31/12/2015 restent néanmoins satisfaisants, du fait de la mise en œuvre anticipée de plusieurs dispositifs par l'Autorité de gestion en 2015.

Tableau B1 (réalisations accomplies hors mesures surfaciques, LEADER et assistance technique) :

Total des dépenses publiques hors mesures surfaciques : elles comptabilisent la subvention FEADER et leur contrepartie nationale (Région Normandie, Conseils départementaux, Agence de l'Eau, etc.). Il n'y a pas eu de top up sur les dossiers soldés en 2014-2015.

Total des investissements : il s'agit du montant de la dépense éligible (total investissement public et privé).

En réponse aux observations de la Commission relative au RAMO 2015 transmis en juin, il y avait effectivement une erreur de report du total des investissements pour la mesure 4 P5, DP 5C. Le bon chiffre étant 25 472.64€ et non de 7 775.04€.

La dépense publique totale présentée dans ce tableau peut sembler assez faible, puisqu'elle ne s'appuie que sur les dossiers soldés. Toutefois, au 31/12/2015, tous paiements confondus (partiels et soldés) elle était la suivante pour le PDR Calvados, Manche, Orne : **voir tableau B1 dans la section DOCUMENTS.**

Tableau B2.1 (réalisations accomplies sur le LEADER)

Il n'y a pas encore de dossiers soldés sur le LEADER, ainsi, seules les informations relatives aux GAL sélectionnés et à la population couverte sont renseignées.

Tableau B2.2.(données LEADER pour suivre les contributions au principal domaine prioritaire)

Idem. Les indicateurs de suivi ne sont donc pas encore renseignés.

Tableau B2.3 (suivi de l'assistance technique)

Les dossiers Assistance Technique ne seront engagés qu'en 2016, le tableau est rempli à « 0 ».

Tableau B3 (suivi annuel des mesures par zones)

B3 - 2014

Total dépenses publiques SIGC : le tableau B3 fait ressortir un montant total ICHN, MAET, PAET et SFEI de 7 480 687.18 €. La SFEI est en top up intégral (Agence de l'Eau).

B3 2015

Il n'y pas eu de paiements au titre de la campagne 2015. Le tableau est complété en valeur « 0 ».

Tableau B4, volet 1 : RAS.

Tableau B4, volet 2 (total des dépenses publiques des opérations ayant une contribution supplémentaire à d'autres domaines prioritaires)

Il n'y a pas d'opérations ayant une contribution supplémentaire à d'autres domaines prioritaires pour les dossiers soldés au 31/12/2016 du PDR Basse-Normandie. Ce tableau n'est pas complété.

Tableaux C (ventilation pour les réalisations et les mesures par type de zone, de sexe, d'âge) :

Le tableau C1.1 (suivi des réalisations par type de zone) est complété avec la ventilation par zones défavorisées de la mesure 4 (pas de dossiers soldés au 31/12/2016 sur la mesure 6).

Le tableaux C1.2 présente pour la mesure 10.1, liée aux engagement agroenvironnementaux et climatiques, le total des dépenses publiques en distinguant la part liée à Natura 2000.

C1.3 : Pour la partie liée à l'identification de la part d'agriculture biologique il n'est pas possible de reconstituer a posteriori cette donnée non prévue actuellement dans les outils OSIRIS (HSIGC) et ISIS (SIGC). **C2.2** (ventilation des dépenses par type de secteur agricole et par superficie): Les données extraites d'OSIRIS n'ont pas permis d'alimenter ce tableau avec des informations détaillées consolidées. Voir propos introductifs.

Tableau D (progrès dans la réalisation des objectifs), 1er volet : RAS. Réalisations et total des investissements sur les dossiers engagés au 31/12/2015.

Tableau D, 2ème volet : remplissage automatique.

Tableau E (suivi des mesures transitoires) = tableau B1+ B3 car il n'y pas de dossiers engagés en 2015 soldés sur la même année.

En réponse aux observations de la Commission sur la 1ère version du RAMO transmise en juin, le montant de l'ICHN (mesure 13) a été reporté dans la bonne ligne. La mesure 12 n'a effectivement pas été activée sur le PDR Basse-Normandie.

Tableaux F (indicateurs du cadre de performance) : remplissage automatique.

Tableau F 1 : indicateurs du cadre de performance

Il a été constaté un bug sous SFC dans le remplissage automatique de ce tableau pour la Priorité 4, terres agricoles sous contrat de gestion qui contribuent à la biodiversité (en ha) pour les domaines prioritaires 4A, 4B et 4C. Le montant s'inscrit à 0.00 (il ne rapatrie pas la donnée) alors qu'il est de 40 745.64 (PHAE) + 1 077 (SFEI) + 10 077.89 (MAET) = 51 900.53 ha, soit un taux de réalisation calculé de 72.09%. Cette donnée est présente dans le tableau B3 – O6- surface physique bénéficiant d'un soutien sur la sous-mesure 10.1.

Tableaux G 1- G2 (indicateurs spécifiques): pas de cibles 2015 définies, ni de réalisations spécifiques à

atteindre ; le tableau n'est donc pas complété.

1. Événements phares

a.2014, une année de transition

Pour éviter une rupture de programmation sur le territoire bas-normand entre la programmation 2007-2013 et celle de 2014-2020, il a été prévu par le Règlement UE n°1310/2013 du parlement Européen et du Conseil du 17 décembre 2013, un volet 2 relatif à la nouvelle programmation 2014-2020, pour la période transitoire, 2014 exclusivement.

Ainsi, en 2014, sur la base du volet 2, la Région Basse-Normandie, en accord avec la DRAAF, a pu mettre en place 12 opérations entrant dans le cadre du règlement de transition : **voir tableau Mesures transitoires 2014 dans la section DOCUMENTS.**

b.L'adoption du programme de développement rural Basse-Normandie

L'élaboration du programme de développement rural Basse-Normandie a démarré dès 2013 avec la conduite d'une cinquantaine de réunions de concertation, menées avec les socioprofessionnels pour partager un diagnostic, définir une stratégie régionale et décliner les mesures à mettre en place pour cette période 2014-2020.

Une première version du Programme de Développement Rural Basse-Normandie a été transmise à la Commission Européenne le 14 avril 2014. La Commission Européenne a transmis ses remarques le 5 août 2014.

L'approbation du Programme de Développement Rural a pris du retard en partie à cause de la nécessité d'avoir un cadre national stabilisé et approuvé. Ce dernier a en effet fait l'objet de négociations longues et complexes entre l'Union européenne et le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (MAAF). Le cadre national a été stabilisé le 2 juillet 2015. Cette étape était un préalable nécessaire avant l'adoption des programmes de développement ruraux des régions françaises.

Par ailleurs, pour permettre l'envoi d'une deuxième version définitive, les services de la Région ont conduit un travail très intense avec les services de la Commission Européenne pour permettre une stabilisation de la rédaction du Programme et obtenir une validation « informelle » de chaque partie du programme. De plus, un examen de la contrôlabilité des dispositifs a été conduit également de manière itérative avec l'Agence de Services et de Paiement.

Une deuxième version du Programme de Développement Rural a été transmise à la Commission Européenne le 7 juillet 2015. Dans cette nouvelle version, le Programme Région a évolué afin de répondre aux exigences liées à la contrôlabilité des dispositifs et à l'articulation stratégique du programme, notamment au travers des critères de sélection. Après une phase de consultation interservices, **le PDR Basse-Normandie a été adopté le 25 août 2015.**

Ainsi, suite à un important travail initié depuis le printemps 2013 de construction du programme de développement rural en lien avec les acteurs des territoires pour partager un diagnostic et définir une stratégie régionale, **l'année 2015 a permis l'adoption du programme de développement rural Basse-Normandie par la Commission Européenne.**

La stratégie du PDR Basse-Normandie repose sur une stratégie ambitieuse d'accompagnement au

changement. L'objectif du Programme de Développement Rural de la Basse-Normandie est de développer l'économie rurale en aidant les entreprises (exploitations agricoles et entreprises agroalimentaires) sur le plan de la durabilité des systèmes de production, de la valeur ajoutée, de la création d'emplois, de l'exemplarité environnementale et de l'intégration territoriale.

Le Programme s'articule autour des six priorités européennes de développement rural dont les plus importantes sont :

- L'amélioration de la viabilité et de la compétitivité des exploitations agricoles,
- La restauration, la préservation et le renforcement des écosystèmes,
- Le développement économique des zones rurales.

Dans le secteur de l'agriculture, le Programme de Développement Rural soutient des projets de modernisation et de développement des exploitations et l'installation des jeunes agriculteurs (environ 30 % des crédits du programme soit 94,3 millions d'euros). Ce programme constitue l'outil principal pour faire prendre aux acteurs du monde agricole le virage indispensable à leur pérennité à l'horizon 2020.

Il agira aussi pour la préservation des ressources naturelles, en soutenant d'une part des projets liés à l'entretien, la restauration et la réhabilitation des espaces remarquables à haute valeur naturelle, dont les sites du réseau Natura 2000 et d'autre part, des actions visant le maintien et le renforcement des pratiques agricoles favorables à la biodiversité, au maintien des sols et au bon état de l'eau, l'agriculture biologique et les indemnités compensatoires de handicaps naturels. Environ 40 % des crédits du Programme de Développement Rural soit 120,9 millions d'euros sont consacrés à la protection de l'environnement.

Enfin, le Programme contribue à soutenir le développement durable des territoires ruraux en favorisant l'économie des filières telles que le tourisme et en développant l'offre en matière de services à la population notamment en matière de santé, de culture et de loisirs. Environ 15 % des ressources du programme soit 46 millions d'euros sont prévus pour ces actions en faveur des zones rurales.

Le 31 août 2015, le Président de Région accompagné du Vice-Président en charge de l'agriculture ont présenté lors d'une conférence de presse le nouveau programme de développement rural adopté. Au total, 474 millions d'euros de fonds publics sont alloués à la Basse-Normandie pour l'agriculture et le développement rural pour la période 2014 - 2020 dont 308,7 millions d'euros de Fonds Européens Agricoles de Développement Rural (FEADER) et 165,3 millions d'euros de contreparties nationales. L'enveloppe FEADER pour la Basse-Normandie pour la période allant jusqu'à 2020 est en augmentation de 173,7 millions d'euros par rapport à la période 2007-2013.

c. L'ouverture anticipée des mesures prioritaires

En 2015, afin d'éviter toute année blanche vis-à-vis des porteurs de projets, la Région a ouvert par anticipation la réception des dossiers pour certains dispositifs.

Après un accord informel de la Commission Européenne le 16 mars, **l'installation des jeunes agriculteurs a été le premier dispositif ouvert en 2015 (DP 2B)**. Les premiers dossiers « dotation jeunes agriculteurs » ont été programmés lors du comité régional de programmation du 30 avril 2015.

D'autres dispositifs ont été ouverts et lancés par anticipation :

- Dans le secteur agricole et agroalimentaire
 - Investissements dans les exploitations agricoles pour une triple performance économique,

sociale et environnementale (Type d'opérations 411), DP 2A : dispositif ouvert depuis le 20 avril 2015 avec la programmation dès 2015 du résultat de deux appels à projets représentant 504 dossiers reçus et un financement global de 17 M€ tous financeurs confondus

- Investissements pour la transformation à la ferme et dans les entreprises agroalimentaires (Type d'opérations 421 et 422), DP 3A : dispositifs ouverts en mai 2015 dans un cadre très similaire à celui mis en place dans le cadre de l'ancienne programmation. Ces deux appels à projets représentent 50 dossiers déposés et un financement global de 2,8 M€ tous financeurs confondus
- Information et promotion qualité (Sous-mesure 3.2), DP 3A : dispositif ouvert par un appel à projets annuel en mars 2015 pour accompagner les actions de promotion et de communication sur les produits sous signes officiels de qualité

Par ailleurs, au-delà des dispositifs ouverts par appel à projets, trois dispositifs relevant du Système Intégré de Gestion et de Contrôle (SIGC) ont été ouverts dans le cadre de la campagne PAC 2015 ouverte jusqu'au 15 juin 2015. Il s'agit de l'aide à l'agriculture biologique (mesure 11), DP 4A, des mesures agroenvironnementales et climatiques (mesure 10) , DP 4 A, B, C et de l'Indemnité Compensatoire d'Handicaps Naturels (ICHN – mesure 13), DP 4A.

Dans le secteur forestier

Trois dispositifs ont été ouverts par appel à projets dès le 1er juillet jusqu'au 31 août 2015 :

- Soutien à l'amélioration de la desserte forestière (sous- mesure 4.3), DP 5C
- Investissements en faveur de la modernisation de la filière forêt-bois (type d'opération 8.6.1), DP 5C
- Renouvellement de peuplements à faible valeur économique par reboisement (type d'opérations 8.6.2), DP 5C

Dans le secteur rural

Deux dispositifs ont été ouverts par anticipation :

- Investissements pour les entreprises de la filière équine (type d'opérations 6.4.1) : dispositif ouvert par appel à projets dès avril 2015, DP 6A
- Etudes, information, animation MAE et contrats Natura 2000 (sous-mesure 7.6) : ouverture à partir de juillet 2015, DP 4A.

Ainsi, tous les dispositifs principalement destinés aux entreprises ont été ouverts par anticipation représentant globalement 75 % de la masse financière du Programme de Développement Rural Basse-Normandie.

Malgré une adoption tardive du cadre national et du Programme de Développement Rural Basse-Normandie, **la programmation a pu se poursuivre d'une part en 2014 avec l'ouverture de dispositifs au titre du régime de transition et d'autre part en 2015 avec une mise en œuvre anticipée des dispositifs.**

d. La réalisation du Document de Mise en Œuvre – DOMO

Le Document de Mise en Œuvre (DOMO) du PDR Basse-Normandie est la déclinaison opérationnelle du

FEADER sur les territoires du Calvados, de la Manche et de l'Orne. Il a été rédigé par l'Autorité de gestion, en lien avec les services instructeurs à l'automne 2015 et validé par consultation écrite du comité de suivi le 7 décembre 2015.

Le DOMO bas –normand, consultable sur les sites internet de la Région et de l'Europe s'engage en Normandie présente pour chacun des 46 dispositifs potentiellement mobilisables, ses objectifs, les services instructeurs, le montant indicatif de l'enveloppe financière accordée sur la programmation, le détail des actions éligibles (ou inéligibles), les potentiels bénéficiaires, les critères d'éligibilité, de sélection, les modalités de calcul de l'aide et les éventuels régimes d'aide d'Etat auxquels ils se rattachent.

Le DOMO est le socle sur lequel s'appuie l'autorité de gestion pour la rédaction des formulaires de demande (et de leur notice) préalable à l'ouverture des dispositifs FEADER. Ces dispositifs peuvent être ouverts au fil de l'eau ou

par appels à projets.

Une première validation officielle du DOMO a eu lieu lors du comité de suivi d'avril 2015 ce qui a permis le lancement anticipé de certains dispositifs. Les critères de sélection affichés dans le DOMO ont été validés par la suite par consultation écrite du comité de suivi en octobre 2015 (obligation réglementaire de validation suite à l'adoption du PDR).

e. Fin 2015, ouverture de la majorité des dispositifs du PDR

Au 31/12/2015, la majorité des dispositifs du PDR étaient ouverts ou en phase de l'être; seuls certains dispositifs liés au conseil (mesures 1), aux investissements non productifs, aux plantations de haies ou au développement local rural (7.5.1, 7.5.3, 7.6.4) n'étaient pas encore programmés.

2. Instrumentation des outils OSIRIS pour le PDR Basse-Normandie au cours de l'année 2015

Pour pouvoir engager des dossiers (voire payer certaines mesures) malgré l'approbation tardive des PDR, la priorité en 2015 a été de mettre en production des outils OSIRIS minimaux : 12 ont ainsi été réalisés.

Pour autant, 3 outils complets jusqu'au volet engagement ont été également mis en production, en particulier pour le dispositif 4.1.1 « Investissements dans les exploitations agricoles pour une triple performance économique, sociale et environnementale » afin de s'engager sur la garantie du degré de sécurisation de la piste d'audit, du calcul de l'aide et des déclarations de dépenses à la Commission.

- 12 Outils OSIRIS simplifiés (stade 0A) ont été mis en place en 2015 afin de permettre l'engagement des crédits des dossiers en attente de traitement. Par ailleurs, 3 d'entre eux (stade 0B) ont autorisé le paiement des aides dans la limite de 80% du montant total.

- 3.2 stade 0A (Information, et promotion en faveur des produits relevant d'un système de qualité)

- 4.2.2 stade 0A (Investissements physiques en transformation-commercialisation dans les entreprises agroalimentaires)

- 4.3 stade 0A (Soutien à l'amélioration de la desserte forestière)

- 6.1.1 stade 0A et 0B (Dotation jeunes agriculteurs)
- 7.1.1 stade 0A (Elaboration et révision des plans de gestion liés aux sites Natura 2000)
- 7.1.2 stade 0A et 0B (Elaboration, actualisation et révision des plans de gestion liés aux autres zones à haute valeur naturelle (hors dispositif Natura 2000))
- 7.4 stade 0A (Pôles de Santé Libéraux et Ambulatoires)
- 7.6.1 stade 0A (Animation du document d'objectifs des sites Natura 2000)
- 7.6.2 (hors d) stade 0A et 0B (Etudes, animation, sensibilisation et investissements non productifs relatif au patrimoine naturel (hors Natura 2000))
- 8.6.1 stade 0A (Investissements en faveur de la modernisation de la filière forêt-bois)
- 8.6.2 stade 0A (Renouvellement de peuplements à faible valeur économique par reboisement)
- 19.1 stade 0A (Soutien préparatoire à une candidature Leader)
 - 3 outils OSIRIS complets, jusqu'au stade Décision ont été mis en place en 2015
- 411 stade DDE et DEC (2 DTO / 2 Guichets unique service instructeur -GUSI) (Investissements dans les exploitations agricoles pour une triple performance économique, sociale et environnementale)
- 421 stade DDE et DEC (Aide à la transformation à la ferme et à la commercialisation en circuits courts)
 - A noter que 2 autres outils OSIRIS complets ont fait l'objet d'une livraison en phase test fin 2015 avec une ouverture effective début 2016
- 762d stade DEC (Etudes, animation, sensibilisation et investissements non productifs relatif au patrimoine naturel (hors Natura 2000))
- 641 stade DDE (Entreprises de la filière équine)

3. Etat global d'avancement de la programmation 2014-2020

Fin 2015, compte tenu de la livraison des différents outils OSIRIS, simplifiés ou complets, les engagements ont concerné 11 (des 15) dispositifs nouvellement instrumentés, pour compléter les 7 dispositifs existants pour la période de transition et ainsi atteindre un montant total de crédits FEADER engagés de 22 262 988,67 € avec un total de 1 683 dossiers.

La répartition par sous-mesure de ce montant fait apparaître tant en nombre de dossiers qu'en montant financier, que les dispositifs liés aux investissements dans les exploitations agricoles (411), l'installation des jeunes agriculteurs (611) et les investissements dans les entreprises (421 et 422) sont les plus nombreux : **voir tableau Avancement dans la section DOCUMENTS.**

Enfin, la montée en puissance de ces dispositifs dans le cadre de la nouvelle programmation transparaît aussi dans l'évolution du nombre de dossiers traités pour les nouveaux instruments OSIRIS :

A titre d'exemple, pour le dispositif 411, sur les 603 dossiers, 240 ont déjà été instruits dans les nouveaux

outils, et pour le dispositif 611, sur les 416 dossiers, ce nombre atteint 157 dossiers.

4. Bilan qualitatif par domaines prioritaires

Conformément aux recommandations des documents de Guidance pour l'élaboration du RAMO 2015, ce bilan qualitatif est présenté par domaines prioritaires.

a. Domaine prioritaire 1A

Priorité 1 transversale : favoriser le transfert de connaissance et l'innovation dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie ainsi que dans les zones rurales.

La priorité 1 est une priorité transversale. Par conséquent, les données financières et les indicateurs relatifs aux opérations qui contribuent à cette priorité sont renseignés dans les priorités 2 à 5 du PDR uniquement afin d'éviter toute double comptabilisation.

En 2014 et 2015, la région n'a pas mis en œuvre les dispositifs de coopération (1er appel à projet lancé en janvier 2016). Le 1er appel à projet sur le dispositif 1.2 « information démonstration », a été initiée le 16/11/2015 jusqu'au 31/01/2016. Les 1ers engagements sur cette priorité seront donc identifiables dans la RAMO 2016

Mesure 2

En 2014 et 2015 l'Autorité de gestion Basse-Normandie a priorisé le déploiement des mesures les plus agricoles du PDR Basse-Normandie, la mise en œuvre de la mesure 2 a donc été différée.

Toutefois, la Région Basse-Normandie dispose depuis 2011 d'un dispositif régional de chèques Conseil agricole, qui a pu pallier l'absence de mobilisation de ce dispositif sur le début de la programmation. L'appel à candidatures, adressé aux organismes de conseil agricole chaque année, vise à recenser et agréer régionalement les acteurs du conseil agricole susceptibles de pouvoir apporter un accompagnement individuel personnalisé auprès d'agriculteurs situés dans la Manche, le Calvados et l'Orne.

b. Domaine prioritaire 2A

Priorité 2 : améliorer la viabilité des exploitations agricoles et la compétitivité de tous les types d'agriculture dans toutes les régions et promouvoir les technologies agricoles innovantes et la gestion durable des forêts

La priorité 2 est l'une des plus importantes du PDR Basse-Normandie. En effet, 94,3Millions d'€ de financements FEADER 2014-2020 ont été alloués à cette priorité. Dès le début de l'année 2015, la Région a ouvert par anticipation deux dispositifs majeurs destinés aux exploitations agricoles : d'une part les investissements pour une triple performance et d'autre l'installation des jeunes agriculteurs.

Type d'opérations 4.1.1 – Investissements dans les exploitations agricoles pour une triple performance économique, sociale et environnementale

La stratégie du programme de développement rural Basse-Normandie est fortement orientée vers l'élevage, sous toutes ses composantes (bovin, ovin, porc, avicole, équin...) avec des systèmes d'exploitation valorisant et maintenant les atouts de la Région (bocage, prairies), sans oublier les cultures spécialisées créatrices de valeur ajoutée (légumes, production cidricole et horticulture). L'objectif visé par ce programme est de faire progresser sur 7 ans les entreprises agricoles sur le plan de la durabilité des

systèmes de production, de la valeur ajoutée, de la création d'emplois, de l'exemplarité environnementale et de l'intégration territoriale. L'approche « projet d'entreprise » est privilégiée dans le cadre de cette nouvelle programmation pour permettre aux exploitations agricoles de franchir une marche dans leur capacité d'adaptation et la viabilité des systèmes.

Ce nouveau dispositif mis en place en 2015 intègre l'ensemble des investissements pour le développement des exploitations visant la triple performance : économique, sociale et environnementale. Alors que dans le cadre de la précédente programmation, plusieurs dispositifs permettaient de soutenir les investissements dans les exploitations agricoles, un dispositif unique est proposé dans cette nouvelle programmation réunissant l'ensemble des cofinanceurs pour répondre au mieux aux enjeux du secteur agricole :

- la maîtrise des coûts de production, de l'autonomie des exploitations en matière d'intrants et du développement d'une plus grande flexibilité pour s'adapter aux marchés ;
- la différenciation des produits pour augmenter la valeur ajoutée, maintenir et/ou développer le volume de production selon les opportunités de marchés ;
- l'amélioration, le développement des pratiques des exploitations respectueuses des ressources naturelles notamment sur les zones littorales, à proximité des cours d'eau, sur les zones de captage, sur les zones à risque d'érosion et de ruissellement et les zones humides ;
- l'amélioration des conditions de travail ;
- l'amélioration des capacités d'organisation et de management des exploitations agricoles.

Il s'agit ainsi d'accompagner le projet global de développement des exploitations agricoles et de favoriser le développement de la résilience et de la durabilité des systèmes. Il est ouvert à l'ensemble des filières, tout en priorisant l'élevage, grâce au dispositif le mieux doté de la programmation avec 50 M€ affectés.

En 2015, deux appels à projets ont été ouverts avec l'ensemble des financeurs suivants : Région, Ministère de l'Agriculture, les trois Conseils départementaux (Orne, Calvados, Manche), Agence de l'Eau Loire Bretagne, Agence de l'Eau Seine Normandie. Le fonctionnement de ce dispositif est par appel à projets avec néanmoins une ouverture en continu de sorte à ce que tout exploitant agricole puisse avoir la possibilité de déposer une demande d'aide à tout moment en fonction de l'état d'avancement de son projet. Les critères de sélection retenus traduisent les priorités régionales autour des axes suivants :

- l'installation
- le soutien et le développement de l'élevage et des filières légumières, cidricole et horticole
- l'efficacité économique (réduction des coûts de production, développement de la valeur ajoutée et autonomie alimentaire)
- l'évolution vers des systèmes de production plus durables

Les critères de sélection se décomposent en trois sous-ensembles :

- la nature du porteur du projet et les caractéristiques de l'exploitation
- le développement de la triple performance économique, sociale et environnementale
- les projets consolidés ou structurants

Sur les 408 dossiers éligibles et complets, 343 dossiers ont été sélectionnés. Ainsi, au vu du nombre de dossiers éligibles et sélectionnables et des crédits disponibles, le seuil de sélection retenu en 2015 s'est élevé à 85 points, bien que le seuil minimum de sélection soit de 50 points. Les critères de sélection les plus validés concernent : le développement économique (construction des bâtiments d'élevage, capacité

des matériels), l'autonomie alimentaire et la réduction d'intrants, l'amélioration des conditions de travail. C'est ainsi 20 millions d'euros tous financeurs confondus qui ont été mobilisés sur ce dispositif dès 2015.

Dans le cadre de ce dispositif, le taux d'aide de base est de 25 %. Il peut être majoré respectivement de 15 % dans le cadre d'une majoration agroécologique et de 10 % lorsque le projet est porté par un jeune agriculteur. Dans le cadre de ces deux premiers appels à projets, on constate qu'un quart des projets bénéficie d'une majoration agroécologique et qu'un quart des projets bénéficie de la majoration « jeune agriculteur ». Le taux d'aide moyen s'élève à 31 % et le montant d'aide moyen des dossiers retenus s'élève à 50 000 €.

En terme de caractérisation des projets retenus, on constate que 60 % des dossiers retenus concernent des projets liés à la création ou modernisation d'un bâtiment, 21 % des dossiers retenus comprennent uniquement des investissements matériels et 18 % portent sur un projet global (bâtiments et matériels). Les dossiers portés par les filières animales sont largement majoritaires puisque la répartition par filière des dossiers retenus est la suivante :

- 70 % bovin lait
- 10 % bovin viande
- 6 % autres élevages
- 5 % filières végétales
- 9 % projets collectifs (CUMA)

Par rapport à 2014, la programmation a fortement progressé en 2015 pour atteindre 20,37 M€ de dépenses publiques engagées sur la mesure 4 et pour le domaine prioritaire 2 A (tableau A) contribuant à 73 % de la dépense publique de la priorité 2.

c. Domaine prioritaire 2B

Type d'opération 6.1.1 : Dotation Jeunes agriculteurs

159 dossiers d'installation dont près de 25% en zone défavorisée ont été validés en 2015 pour un montant total (Etat et FEADER) de 2 569 500 €.

Le montant moyen d'aide par dossier est de 14 490 € en zone de plaine et de 22 537 € en zone défavorisée pour des fourchettes respectives minimum-maximum de 12 000 € - 21 100 € et de 17 000 € - 29 750 €.

Les majorations d'aide qui concernent près de 60% des dossiers sont liées pour 46% à des critères agro-écologiques, pour 28% au développement de la valeur ajoutée ou de l'emploi et pour 26% à des installations hors cadre familial.

d. Domaine prioritaire 3A

Priorité 3 : promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire et la gestion des risques dans le secteur de l'agriculture

TO 421 : Aide à la transformation à la ferme et à la commercialisation en circuits courts

TO 422 : Investissements physiques en transformation –commercialisation dans les IAA.

En complément des dispositifs transitoires ouverts en 2015 et soldés en 2014 ou 2015 (présentés en tableau B1), il est à noter que les dispositifs 421 et 422 ont fait l'objet de leurs premiers appels à projets en 2015 permettant des engagements au 31/12/2015 à hauteur de 3 640143.70€ (cf tableau A).

Mesure 3

Il n'y pas eu de dossiers engagés ou soldés sur la période 2014-2015 sur la mesure 3. En revanche les dispositifs suivants ont été ouverts fin 2015 :

Candidature au fil de l'eau : pour le soutien aux nouvelles participations aux régimes de qualité (3.1)

Appel à projet : information et promotion en faveur des produits relevant d'un système de qualité (3.2) : mise en ligne de l'AAP le 18/12/201. Les 1ers engagements sur cette priorité seront identifiables dans la RAMO 2016.

e. Domaines prioritaires 4 A, 4B

Priorité 4 : Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes liés à l'agriculture et à la foresterie

En terme d'enveloppe financière, la priorité 4 « Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes liés à l'agriculture et à la foresterie » est dotée de 120 900 000 M€ dans le cadre du PDR Basse-Normandie 2014-2020. C'est la priorité la mieux dotée du programme de développement rural régional.

De nombreuses opérations du PDR contribuent à cette priorité 4. En 2014 et 2015, les opérations qui ont contribué à cette priorité sont :

Mesure 10 Mesures agroenvironnementales et climatiques – MAEC

- La période transitoire : une prolongation des dispositifs existants de l'ancienne programmation

La période transitoire 2014 a consisté à prolonger les dispositifs existants de l'ancienne programmation à savoir :

- Les mesures agroenvironnementales territorialisées du programme de développement rural hexagonal de la période 2007-2013 (mesure 214), DP 4A : ces mesures sont zonées par enjeu (Natura 2000, directive cadre sur l'eau), 748 agriculteurs ont bénéficié de ce dispositif pour une surface totale contractualisée de 10 077,89 Ha et une dépense publique totale 2,1 M€.
- La prime herbagère agroenvironnementale 2 (PHAE 2), DP 4A : 800 agriculteurs ont bénéficié d'un paiement en Basse-Normandie pour une dépense publique totale de 2.96 M€ .

Après expertise des nouvelles données transmises par l'ODR en septembre, le montant de PHAE à considérer n'est plus de 3 000 698.87€ mais de 2 966 328.7€.

- Le système fourrager polyculture-élevage économe en intrants (SFEI) DP 4 B : 20 agriculteurs ont bénéficié d'un paiement en Basse-Normandie pour une dépense publique totale de 139 978 €

La dépense publique totale MAE 2014 s'élève ainsi à 5 213 979.61 €

- L'année 2015 : le lancement de la nouvelle campagne avec les mesures agroenvironnementales et climatiques

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) constituent un outil majeur de cette nouvelle programmation. Elles permettent d'accompagner le changement de pratiques agricoles afin de répondre à la pression environnementale et climatique identifiée à l'échelle des territoires, et de maintenir les pratiques favorables source d'aménités environnementales là où il existe un risque de disparition ou d'évolution vers des pratiques moins vertueuses. Ces nouvelles mesures proposées dans le cadre de la programmation 2014-2020 constituent une opportunité pour un grand nombre d'agriculteurs à s'engager dans des pratiques respectueuses de l'environnement à l'échelle de leur exploitation.

Les MAEC sont primordiales dans notre région afin d'en préserver les principales caractéristiques : des terres d'élevage et de culture, une prédominance du bocage et une importante proportion de prairies, des ressources diversifiées avec un linéaire de cours d'eau très dense et une façade littorale étendue comportant des écosystèmes uniques.

C'est pourquoi, afin de garantir la pertinence de l'intervention et l'atteinte des objectifs du PDRR, des enjeux agroenvironnementaux avec des zonages d'action prioritaire ont été définis :

- la préservation de la biodiversité
- la préservation de la qualité de l'eau
- l'enjeu des systèmes herbagers
- la préservation et le maintien des ensembles bocagers

Les MAEC sont alors mises en œuvre sur la base de Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC), portés par des opérateurs, sur des territoires homogènes et délimités sur lesquels une problématique environnementale est clairement identifiée. Les cofinanceurs de ce dispositif sont le Ministère de l'agriculture, les Agences de l'Eau et la Région Normandie. Ces mesures se traduisent par des paiements accordés aux agriculteurs qui s'engagent volontairement sur 5 ans, au-delà des normes obligatoires en vigueur. Ces paiements visent à indemniser les bénéficiaires pour une partie ou la totalité des coûts supplémentaires et des pertes de revenus résultants des engagements pris.

En novembre 2014, un appel à projets a donc été lancé afin d'identifier les opérateurs et sélectionner les PAEC qui permettent la contractualisation des MAEC pour la campagne 2015. Les demandes d'agrément en tant qu'opérateur et le contenu des projets ont été instruites conjointement par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et par la Région conformément aux critères posés dans l'appel à projets.

Suite à l'avis de la Commission Régionale Agro-environnementale et climatique (CRAEC) du 18 février 2015, la Région a agréé lors de la commission permanente du 10 avril 2015 les 22 opérateurs porteurs d'un projet agroenvironnemental et climatique (PAEC) et validés les 52 PAEC. La carte ci-dessous permet de visualiser ces différents PAEC à l'échelle des trois départements et met en évidence une couverture complète du territoire régional.

Voir carte PAEC mis dans la section DOCUMENTS (Annexe+4_Carte+PAEC+2015)

Les exploitants ont eu jusqu'au 9 juin 2015, date de fin de la campagne PAC 2015, pour souscrire individuellement aux MAEC. Du fait du retard de l'instruction des dossiers PAC (1er pilier et 2ème pilier – mesures surfaciques) liée à la mise en place de la réforme PAC et de la non-disponibilité pour les services instructeurs des outils d'instruction sous ISIS pour permettre l'engagement comptable et

juridique des dossiers, il n'est pas possible à ce stade d'établir un bilan exhaustif des demandes MAEC déposées au titre de l'année 2015.

Toutefois, tout en faisant face à un cadre réglementaire en cours d'adoption (cadre national adopté le 2 juillet et PDR adopté le 25 août 2016), la Région, en lien avec les cofinanceurs et les opérateurs de PAEC, a mis en place en 2015 toutes les conditions favorables pour développer l'agroécologie sur tout le territoire normand. Ainsi, ce dispositif a rencontré un vif succès avec plus de 2900 demandes d'agriculteurs déposées pour contractualiser des nouvelles mesures agroenvironnementales et climatiques.

Mesure 11 Agriculture Biologique (DP 4A)

Les aides à l'agriculture biologique relèvent dorénavant du 2ème pilier de la PAC. En Basse-Normandie, le nombre d'exploitations conduites selon le mode de l'agriculture biologique est de 834 ce qui représente en matière de surface 4 % de la surface agricole utile, soit près de 50 000 Ha. L'orientation des exploitations en agriculture biologique reste le reflet des productions traditionnelles de la Basse-Normandie. Cette mesure vise à accompagner les agriculteurs pour adopter les pratiques et méthodes de l'agriculture biologique ou à maintenir de telles pratiques. Cette mesure concourt à diminuer de façon globale le recours aux intrants par le secteur agricole (suppression de l'utilisation des intrants chimiques) et à maintenir le taux de matière organique des sols (meilleure valorisation des fertilisants d'origine organique et meilleur respect des potentiels de fertilité offerts par les écosystèmes du sol).

Cette mesure est déclinée en deux sous-mesures : la conversion à l'agriculture biologique et le maintien en agriculture biologique.

La mesure conversion constitue un des principaux leviers pour accompagner le développement des surfaces en mode biologique, dans une phase où les surcoûts et manques à gagner induits par les changements de pratiques ne sont pas compensés par le marché, la meilleure valorisation des produits par rapport à ceux conventionnel étant décalée dans le temps.

La mesure maintien est indispensable pour accompagner les exploitations qui se sont converties à l'agriculture biologique afin d'éviter les risques de retour vers le conventionnel.

Il s'agit ainsi d'accompagner les agriculteurs, au travers de dispositifs contractuels d'engagements soit pour la conversion à l'agriculture biologique soit pour le maintien en agriculture biologique. L'aide porte sur un versement annuel par surface engagée en fonction de la nature du couvert et de la sous-mesure (conversion ou maintien), pendant la durée de l'engagement qui est de 5 ans.

Aucun critère de priorisation n'a été défini en cas de conversion. Les critères de priorisation pour l'aide au maintien sont les suivants :

- sur des filières fragilisées à risque de déconversion,
- sur des zones à enjeux environnementaux majeurs,
- en limitant la période de soutien à 5 ans,
- en privilégiant les agriculteurs qui bénéficient d'une mesure maintien de l'ancienne programmation dans la limite de 5 annuités et les agriculteurs en poursuite de conversion

Dans le cadre de cette mesure agriculture biologique, aucun engagement n'a été effectué en 2014 puisque ce dispositif relevait alors du premier pilier de la PAC. En 2015, les demandes d'aide ont été déposées dans le cadre de la campagne annuelle de dépôt des dossiers PAC qui s'est clôturée à titre exceptionnel

le 9 juin 2015. A ce jour, compte tenu de la mise en œuvre de la réforme PAC en 2015, la Région ne dispose pas à ce jour des données précises sur les engagements réalisés au titre de l'agriculture biologique puisque l'instruction sous ISIS n'est pas à ce jour opérationnel. Néanmoins, on peut d'ores et déjà identifier que 792 demandeurs ont déposé un dossier pour 985 demandes dont 193 portent à la fois sur de la conversion à l'agriculture biologique pour une partie des surfaces et sur du maintien à l'agriculture biologique pour d'autres surfaces.

Mesure 13 Paiements en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles ou à d'autres contraintes spécifiques (DP 4A)

L'indemnité compensatoire d'handicaps naturels (ICHN) est une mesure essentielle de soutien à l'agriculture dans les zones où les conditions d'exploitation sont difficiles. En compensant une partie du différentiel de revenu engendré par des contraintes, cette aide contribue à maintenir le tissu agricole et économique des territoires menacés de déprise. En Basse-Normandie, la sous-mesure 13.2 est ouverte : paiements compensatoires pour les autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes. Sur le territoire régional, 464 communes sont classées en zone défavorisée simple dans les régions du Perche, du Pays d'Auge, du Val d'Orne et de Carrouge.

En 2014, 799 exploitations ont bénéficié de l'aide ICHN pour une dépense publique totale de 2 266 707 € et pour une surface totale de 34 1888 Hectares. Concernant l'année 2015, comme pour les MAEC et la mesure agriculture biologique, les données ne sont pas à ce jour disponibles.

Sous Mesure 7.1 et 7.6

La restauration, la préservation, le renforcement et la valorisation du patrimoine naturel (sa diversité, biologique et géologique, ainsi que sa qualité paysagère), correspondent à l'un des domaines prioritaires d'intervention du FEADER, retenu dans le Programme de Développement Rural de la Basse-Normandie 2014-2020.

Parmi les mesures y contribuant, les sous-mesures 7.1 et 7.6 concernent des actions de sensibilisation et de gestion environnementale, en maîtrise d'ouvrage autre qu'agricole, s'appuyant en particulier sur les espaces à haute valeur naturelle identifiés dans le cadre du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE).

Parmi ces espaces, on peut distinguer :

- les sites du réseau européen Natura 2000,
- les réserves naturelles et les autres « réservoirs de biodiversité » du SRCE,
- et les matrices verte et bleue, identifiées dans le SRCE comme nécessaires à la préservation des continuités et de la cohérence écologique entre les réservoirs.

En parallèle de la démarche de validation du PDR, la Région et ses partenaires cofinanceurs (Etat, Agences de l'eau...) ont choisi de commencer à ouvrir ces deux sous-mesures dès le printemps 2015. En effet, de nombreux dossiers éligibles correspondant à de l'animation annuelle, il a été souhaité que 2015 ne soit pas une année blanche.

Ont donc été ouverts en 2015 les 11 dispositifs suivants :

- Elaboration/révision des plans de gestion des sites Natura 2000 (T.O. 7.1.1 – « fil de l'eau »),
- Elaboration/révision des plans de gestion des autres espaces à haute valeur naturelle (T.O. 7.1.2 –

« fil de l'eau »),

- Animation des documents de gestion des sites Natura 2000 (T.O. 7.6.1 – « fil de l'eau »),
- Gestion des sites à haute valeur naturelle (T.O. 7.6.2 – « fil de l'eau »),
- Etudes et programmes d'envergure régionale (T.O. 7.6.2 – « fil de l'eau »),
- Démarches locales sur la Trame verte et bleue (T.O. 7.6.2 – « appel à projets »),
- Animation de plans à l'échelle de bassins versants (T.O. 7.6.2 – « fil de l'eau »),
- Opérations de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (T.O. 7.6.2 – « fil de l'eau »),
- Animation des Mesures Agri-Environnementales et Climatiques hors Natura 2000 (T.O. 7.6.2 – « fil de l'eau »),
- Travaux de restauration ou de création de mares (T.O. 7.6.2 – « fil de l'eau »),
- Contrats Natura 2000 en milieux non-agricoles et non-forestiers et en milieux forestiers (T.O. 7.6.3 – « fil de l'eau »).

Les conditions d'éligibilité, de sélection et de cofinancement sont spécifiques pour chacun de ces dispositifs qui, pour tous sauf un, relève d'une instruction « au fil de l'eau ».

A noter qu'un seul des dispositifs prévus par ces deux sous-mesures n'a pas été ouvert dès 2015 : il s'agit des travaux de plantation de haies bocagères en maîtrise d'ouvrage non agricole (T.O. 7.6.2 g).

Nombre de dossiers déposés :

Tout en gardant à l'esprit que l'année 2015 était une première année de mise en place, on peut noter que 97 dossiers ont été déposés et instruits sur ces deux sous-mesures, avec des situations différentes selon les dispositifs.

Pour certains dispositifs d'animation annuelle, les dépôts de demandes de subvention correspondaient dès 2015 au « rythme de croisière » attendu sur la programmation. C'est le cas :

- des animations de plans à l'échelle de bassins versants
(33 dossiers déposés, instruits, sélectionnés et programmés en 2015),
- des animations Natura 2000
(7 dossiers, correspondant à 49 sites Natura 2000, déposés, instruits, sélectionnés et programmés en 2015),
- des animations de Mesures Agri-Environnementales et Climatiques hors Natura 2000
(22 dossiers déposés dont 19 instruits, sélectionnés et programmés en 2015, 2 qui le seront en 2016 et 1 refusé après instruction).

Pour d'autres dispositifs d'animation, les dépôts ont commencé dès 2015 (sans toutefois que ce soit au « rythme de croisière » attendu) :

- Gestion des sites à haute valeur naturelle
(4 dossiers déposés, instruits, sélectionnés et programmés en 2015),

- Etudes et programmes d'envergure régionale

(5 dossiers déposés, instruits, sélectionnés et programmés en 2015).

Sur d'autres dispositifs, s'agissant d'actions ponctuelles et peu fréquentes, il n'y a pas nécessairement d'attente de régularité dans les dépôts. Certains de ces dispositifs ont connu leur premier dossier en 2015 et d'autres non :

- Elaboration DOCOB

(3 dossiers, correspondant à 5 sites Natura 2000, déposés, instruits, sélectionnés et programmés en 2015),

- Elaboration de plan de gestion de sites à haute valeur naturelle

(2 dossiers déposés, instruits, sélectionnés et programmés en 2015),

- Opérations de lutte contre les espèces exotiques envahissantes

(aucun dossier déposé en 2015),

- Travaux de restauration ou de création de mares

(1 dossier déposé, instruit, sélectionné et programmé en 2015),

- Contrats Natura 2000

(13 dossiers correspondant à 10 sites Natura 2000, déposés, instruits, sélectionnés et programmés en 2015).

Retour sur l'appel à projets Région-LEADER « Trame verte et bleue : des projets pilotes pour agir à l'échelle locale » :

Le dernier dispositif est le seul faisant l'objet d'une sélection via un « appel à projets ». Celui-ci a été organisé entre le 1er juin et 15 septembre 2015 auprès de l'ensemble des intercommunalités des territoires du Calvados, de la Manche et de l'Orne, dans l'objectif d'identifier et d'accompagner les collectivités souhaitant décliner le SRCE à leur échelle et mettre en place un plan d'actions pilote pour préserver et restaurer la Trame verte et bleue de leur territoire.

7 intercommunalités (EPCI) situées dans les 3 Départements ont déposé un dossier de candidature.

A l'instruction, 1 des dossiers a été considéré comme inéligible car il ne traitait que de la trame verte et ne répondait donc que partiellement à l'objectif de l'appel à projets.

Le processus de sélection des 6 autres dossiers a permis de faire émerger les points forts et les points faibles de chacun des dossiers au regard des critères de sélections portant sur :

- l'intérêt régional des enjeux concernés : cohérence du projet avec le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) et importance des enjeux identifiés dans ce schéma dans le territoire du projet, plus-value pour d'autres enjeux de préservation de la biodiversité...
- l'approche globale et cohérence du projet : importance de l'implication de l'intercommunalité,

inscription dans une démarche de PLUi, perspectives de mise en œuvre concrète du plan d'actions, articulation avec les démarches TVB de territoires contigus ou englobants, intégration dans les différentes politiques de l'intercommunalité, ...

- la dimension collective et/ou partenariale du projet : modalités de concertation avec les acteurs du territoire, actions envisagées pour l'information des habitants...

Les 6 dossiers éligibles ont obtenu des notes allant de 25 à 57 points. Le seul dossier ne passant pas le seuil minimal de 40 points prévu pour le dispositif, n'a pas été sélectionné.

L'enveloppe financière dédiée à l'appel à projets étant suffisante, les 5 meilleurs dossiers ont pu être sélectionnés et programmés en 2015.

f. Domaine prioritaire 5 C

Priorité 5 : Promouvoir l'utilisation efficace des ressources et soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2

Mesures forestières

Les mesures forestières, comme précisé préalablement, ont fait l'objet d'une ouverture anticipée. Ainsi, lors des Assemblées plénières des 9 et 10 avril 2015, puis des 18 et 19 juin 2015, le Conseil Régional de Basse-Normandie a voté des dispositifs d'aide en faveur des investissements, en faveur de la modernisation de la filière forêt-bois (08.06.01), du renouvellement de peuplements à faible valeur économique par reboisement (08.06.02), et de la desserte forestière (04.03).

Elle a également ouvert 5 appels à projets au cours de cette année, dont 3 appels à projets ouverts du 1er juillet au 31 août 2015, pour les dispositifs modernisation de la filière forêt-bois, renouvellement de peuplements à faible valeur économique par reboisement, et desserte forestière, puis 2 autres reconduits du 1er au 15 octobre 2015, pour le renouvellement de peuplements à faible valeur économique par reboisement, et la desserte forestière.

Les enveloppes 2015 disponibles au titre de ces différents appels à projets étaient les suivantes (**voir tableau enveloppe 2015 dans le section DOCUMENTS**).

Ce sont in fine, pour l'année 2015, près de 580 829 € d'aides publiques qui ont été programmées pour ces 3 TO forestiers (9 dossiers sur la 4.3, 2 sur la 8.6.1 et 16 sur la 8.6.2)

Les dispositifs suivants, par ailleurs, ont été ouverts par appel à projet du 16/10/2015 au 31/12/2015.

Aide au boisement et à la création de surfaces boisées à finalité environnementale (8.1)

mise en place de systèmes agroforestiers (8.2)

Les résultats de ces 2 appels à projet seront visibles dans le RAMO 2016.

Méthanisation

L'appel à projet méthanisation a été lancé à l'automne 2016. Ce qui a permis de programmer lors du CRP du 12 décembre 1 940 353,48€ de FEADER soit près de 30% de la maquette financière 2014-2020 pour ce dispositif.

g. Domaine prioritaire 6A

Priorité 6 : Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales

Type d'opérations 6.4.1 – Aide aux investissements des entreprises de la filière équine

Après validation par la commission permanente du 27 février 2015, le premier appel à projets de ce dispositif a été ouvert par anticipation du 28 février au 30 avril 2015. Ce dispositif est financé par la Région et le FEADER. En tant que 1ère région détentrice d'équidés en France et compte tenu du vrai potentiel de développement de cette filière, il est apparu primordial de lancer ce dispositif pour éviter toute année blanche et permettre le soutien aux entreprises de ce secteur : centres équestres, cavaliers professionnels, entraîneurs, entreprises « connexes » telles que fabricants d'aliments, d'équipements pour les chevaux. Ce premier appel à projets a visé à accompagner le développement des entreprises développant au moins l'une des activités suivantes :

- activité de prise de pension, gardiennage de chevaux,
- activité de débouillage, dressage, pré-entraînement,
- activité d'entraînement chevaux,
- activités d'enseignement de l'équitation ou coaching,
- activités utilisant la traction équine (transport, débardage, usages du cheval « territorial »).

Dans le cadre de cet appel à projets, 27 dossiers ont été déposés complets. 24 dossiers ont été éligibles et 21 dossiers ont été sélectionnés sur la base du système d'attribution de points. Ces critères de sélection ont pour objectif de sélectionner les dossiers répondant aux priorités suivantes :

- le professionnalisme du porteur de projet,
- la viabilité économique du projet,
- la qualité/pertinence du projet,
- l'installation en cours ou récente (inférieure à 5 ans),
- les investissements réalisés en collectif,
- l'emploi,
- l'effet levier de l'aide.

La moyenne en nombre de points obtenus par les projets au regard des critères de sélection a été de 78 points. Les trois dossiers non sélectionnés n'ont pas atteint la note minimum de 50 points. Le résultat de cet appel à projets a été examiné lors du comité régional de programmation du 19 novembre. Ces 21 dossiers représentent un montant global d'aides publiques de 351 653,43 € répartis de la façon suivante : 130 111,83 € de crédits Région et 221 541,60 € de crédits FEADER. Ces dossiers ont été engagés sur l'année 2016, c'est pourquoi cela n'apparaît pas dans le tableau A.

h. Domaine prioritaire 6B

Pôles de santé (7.4)

L'appel à candidature a débuté à l'automne 2015. 2 dossiers ont été reçus en 2015, pour une dépense éligible de 2 719 601 € et des subventions prévisibles à hauteur de 357 142,86 € (277 777,78 pour un PSLA + 79 365,08 pour une antenne). Ces dossiers reçus fin 2015 sont actuellement en cours d'instruction.

LEADER

La Région Basse-Normandie, devenue autorité de gestion des fonds européens, a lancé un appel à candidature du programme européen LEADER pour la programmation 2014-2020, dès avril 2014. Certaines candidatures ont pu bénéficier d'un accompagnement grâce à un soutien de la sous-mesure 19.1. La sélection des stratégies de développement local a été réalisée en deux fois (1er mai et 1er juillet 2015), sur la base d'une grille d'analyse. Après un travail approfondi entre les GAL, l'AG et l'ASP, le conventionnement a pu être effectif le 25 novembre 2015. Pour cela, l'AG s'est organisée en interne pour accompagner le plus efficacement possible les GAL retenus et aboutir rapidement à un début de programmation dès la fin 2015 :

1. Accompagnement des candidatures : neuf territoires ont sollicité le soutien préparatoire (mesure 19.1) pour répondre à l'appel à candidatures lancé en avril 2014 par anticipation de la validation du PDR (critères de sélection présentés au comité de suivi FEADER d'avril 2015). Après instruction des demandes, les aides ont été programmées lors du comité régional de programmation de décembre 2015. Un accompagnement collectif régional a également été mis en place en 2014 via le réseau rural régional.
2. Sélection des stratégies locales de développement. Suite au lancement de l'appel à candidatures, dix candidatures ont été reçues avant le 31 octobre 2014 au titre de la première phase de sélection, sur la base du dossier type de candidature fourni avec l'appel à candidatures. Huit étaient portées par des territoires GAL 2007-2013, une par deux anciens GAL 2007-2013 ayant décidé de se regrouper et la dernière par un territoire candidat GAL 2007-2013 mais dont la candidature n'avait pas été retenue. Après analyse et confirmation de l'éligibilité des candidatures, les services de l'Autorité de gestion et ceux de l'Agence de Services et de Paiement ont procédé de façon séparée à l'analyse des candidatures sur la base d'une grille multicritères permettant d'attribuer une note (les critères avaient été validés précédemment en comité de suivi FEADER). Après audition des candidats pour apporter des précisions, une proposition technique de notation commune, identifiant les points forts et les points faibles a été produite par les services. Cette proposition a été soumise au comité de sélection associant différents acteurs (Départements, services de l'Etat, organisme payeur) et un compte-rendu détaillé des échanges et des conclusions du comité de sélection a été produit (accessible en ligne sur <http://bn.europe-en-normandie.eu/index.php/fonds-europeens-en-region/developpement-rural-feader>). Sur cette base, l'Autorité de gestion a retenu 9 candidatures en mars 2015 et a considéré la dixième comme insuffisante et devant être améliorée.

Trois candidatures, jugées éligibles, ont été reçues au titre de la deuxième phase de sélection avant le 30 avril 2015 (une portée par un ancien GAL 2007-2013, une par un nouveau GAL et la troisième étant la candidature retravaillée suite aux conclusions de la première phase de sélection). Sur la base des mêmes modalités d'analyse et d'un nouvel avis du comité de sélection (cf lien ci-dessus), l'Autorité de gestion a retenu ces trois candidatures en juin 2015.

Les 12 GAL sélectionnés représentent une population (INSEE 2011) de 1 215 744 habitants. La dotation LEADER globale attribuée aux 12 GAL s'élève à 28 200 268 €.

La sélection des candidatures, avec la dotation LEADER réservée à chaque GAL, a été notifiée pour prise d'effet au 1er mai ou au 1er juillet 2015. La dotation de chaque GAL a été calculée en prenant en compte la dotation demandée dans la candidature, la population du GAL et la note obtenue. Une correction a été effectuée afin de réduire l'écart entre les territoires le plus doté et le moins doté en €/habitant.

- Démarrage de la programmation LEADER

Dès la notification de sélection des candidatures, le 1er mai ou 1er juillet 2015, les GAL ont réceptionné les premiers dossiers de demande d'aide. Après signature des conventions, ils les ont transmis au service instructeur et ont mis en place leur comité de programmation.

Au 31/12/2015, le bilan était le suivant :

- Nombre de réunions de comité de programmation : 11
- Nombre de dossiers programmés : 9 (mesure 19.1)

voir carte LEADER BN dans la section DOCUMENTS

5. Résumé Citoyen

Il est joint à ce RAMO 2015 un résumé citoyen, **consultable en annexe dans la section DOCUMENTS (résumé à l'intention des citoyens).**

1.d) Informations clés sur les progrès réalisés par rapport aux valeurs intermédiaires définies dans le cadre de performance sur la base du tableau F (à partir de 2017)

Cette section s'applique uniquement au ou aux rapports annuels de mise en œuvre 2016.

1.e) Autre élément spécifique du PDR [facultatif]

2. THE PROGRESS IN IMPLEMENTING THE EVALUATION PLAN.

2.a) Description de toutes les modifications apportées au plan d'évaluation, dans le PDR au cours de l'exercice, avec leur justification.

sans objet

2.b) Description des activités d'évaluation menées au cours de l'année (en ce qui concerne la section 3 du plan d'évaluation).

Les premières évaluations réalisées et disponibles à ce jour au titre du programme de développement rural FEADER 2014-2020 de Basse Normandie concernent les démarches d'aide à l'élaboration du programme dont les attendus et modalités sont définis à travers le règlement UE n°1303/2013 du Parlement Européen et du Conseil portant dispositions communes.

- Evaluation ex ante du programme de développement rural de la Région Basse Normandie pour la période 2014-2020, cabinet Ernst & Young, juin 2014 et addendum de juillet 2015.
- Evaluation environnementale stratégique (EES) du programme de développement rural de la Région Basse Normandie pour la période 2014-2020, cabinet Ernst & Young, 30 mai 2014 et addendum de juillet 2015.
- Evaluation ex ante des instruments d'ingénierie financière (FEDER, FSE, FEADER) 2014-2020 en Basse Normandie, cabinet Ernst & Young, juillet 2014.

2.c) Description des activités entreprises dans le cadre de la fourniture et de la gestion des données (concernant la section 4 du plan d'évaluation).

Pour les mesures HSIGC, l'outil OSIRIS permet l'extraction des données nécessaires au suivi financier du programme (codes et libellés des mesures et sous-mesures, période transitoire, domaine prioritaire, nombre de dossiers engagés, nombre de dossiers payés, montant FEADER, montant de la contrepartie nationale et du top up national, part et top up Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF) / Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE) / « autre Etat » / Région / Département / Agence de l'Eau / « autre hors Etat », engagements juridiques externes, paiements et paiements externes). Ces données permettent ainsi de suivre le taux de programmation et le taux de paiement à différents niveaux (opération / type d'opération, sous-mesure, mesure, domaine prioritaire, priorité). Un onglet spécifique « indicateurs » a été créé dans l'application : un rattrapage de saisie des données devra être effectué en 2016 sur la base des dossiers programmés en 2014 et 2015. La saisie sera ensuite réalisée au fil de l'eau au moment de l'instruction et des contrôles avant paiement. L'outil ISIS permettra l'extraction des données des mesures SIGC.

Un groupe de travail Suivi-Evaluation s'est formé au niveau national en 2015. Il réunit le Ministère de l'Agriculture, l'Agence de Service et de Paiement (ASP), les Autorités de Gestion, dont la Région Normandie, et l'Observatoire du Développement Rural (ODR). Son objectif est d'établir un référentiel de l'évaluation en s'appuyant sur la note d'orientation d'août 2015 du comité de développement rural « suivi

des programmes 2014-2020 - tableaux pour les rapports annuels de mise en œuvre » (traduction en français du document Monitoring 2014-2020 – Implementation report tables réalisée par le Ministère de l'Agriculture). Les travaux du groupe de travail portent sur les mesures HSIIGC et les indicateurs européens avec pour objectif d'aboutir à un tableau des indicateurs de suivi 2014-2020 précisant : le type d'indicateur, à quelle opération et domaine prioritaire il s'applique, les consignes de la Commission européenne, des règles communes de gestion, les données à extraire d'ISIS ou d'OSIRIS et comment procéder aux extractions / requêtes. Un groupe de travail restreint issu de ce groupe travaille par ailleurs spécifiquement sur le RAMO (élaboration des tableaux du RAMO et de requêtes pertinentes via l'ODR pour la préparation des RAMO).

2.d) Une liste des évaluations réalisées, y compris des références à l'adresse où elles ont été publiées en ligne.

No completed evaluations defined

2.e) Un résumé des évaluations réalisées mettant l'accent sur les constatations de l'évaluation.

Evaluation ex ante du programme de développement rural de la Région Basse Normandie pour la période 2014-2020, cabinet Ernst & Young, juin 2014 et addendum de juillet 2015 :

- Démarche itérative et interactive, l'évaluation ex ante a conclu à la conformité du PDR aux regards des critères de qualité attendus par la Commission Européenne en matière de pertinence, de cohérence et de logique d'intervention.

Evaluation environnementale stratégique (EES) du programme de développement rural de la Région Basse Normandie pour la période 2014-2020, cabinet Ernst & Young, 30 mai 2014 et addendum de juillet 2015 :

- Conformément à la directive européenne directive européenne n° 2001/42/CE du 27 juin 20112 et au code de l'environnement, l'évaluation environnementale stratégique a permis la synthèse entre un objectif de prise en compte des sujets environnementaux d'une part et la recherche de maximisation de l'effet levier du PDR attendu d'autre part.

Evaluation ex ante des instruments d'ingénierie financière (FEDER, FSE, FEADER) 2014-2020 en Basse Normandie, cabinet Ernst & Young, juillet 2014 :

- Démarche préalable à toute décision de programmation de crédits européens en faveur d'instruments financiers, l'évaluation a permis d'élaborer une stratégie d'investissement visant à combler les carences du marché de financement et répondre aux besoins identifiés pour la période 2014-2020.

2.f) Description des activités de communication entreprises dans le cadre de la publicité donnée aux conclusions de l'évaluation (concernant la section 6 du plan d'évaluation).

No communication activities defined

2.g) Description du suivi donné aux résultats de l'évaluation (en ce qui concerne la section 6 du plan d'évaluation).

No follow-up defined

3. ISSUES WHICH AFFECT THE PERFORMANCE OF THE PROGRAMME AND THE MEASURES TAKEN

3.a) Description des mesures prises pour assurer la qualité et l'efficacité de la mise en œuvre du programme

Conformément à l'article 78 de la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, l'Etat a confié à la Région Basse-Normandie, la gestion du programme de développement rural en qualité d'autorité de gestion. La Région Basse-Normandie a été désignée autorité de gestion pour la programmation FEADER 2014-2020 dès l'assemblée plénière du 27 juin 2014.

a) Mise en œuvre de la gestion opérationnelle du Programme de développement Rural Basse-Normandie

Le Comité national Etat-Régions réuni le 14 octobre 2014, a acté un modèle type national de convention tripartite entre l'Etat, l'ASP et la Région, permettant de fixer les modalités de la mise en œuvre opérationnelle des programmes de développement rural. Cette convention autorité de gestion – organisme payeur – État vise à organiser la gestion opérationnelle de la programmation du développement rural 2015-2020 et fait suite à celle mise en place pour l'année transitoire 2014.

Ainsi, une **convention tripartite entre la Région autorité de gestion, l'Agence de Service et des Paiement (ASP) organisme payeur, et l'Etat** a été signée le 28 janvier 2015 pour définir les rôles respectifs de la Région, de l'ASP et de l'État.

Cette convention délimite le cadre d'intervention de l'autorité de gestion et de l'organisme payeur, pour l'application des dispositions des 1 et 2 de l'article 7 du R(UE) n° 1306/2013, qui charge l'organisme payeur de gérer et de contrôler les dépenses du Feader, et de l'article 66 du R(UE) n°1305/2013, qui charge l'autorité de gestion de garantir que l'organisme payeur reçoive toutes les informations nécessaires, notamment sur les procédures appliquées et les contrôles réalisés en rapport avec les opérations sélectionnées pour le financement, avant que les paiements ne soient autorisés. Par ailleurs, elle précise le rôle de l'ASP en tant que maître d'ouvrage des systèmes d'information ISIS et OSIRIS, pour les aides relevant du Système Intégré de Gestion et de Contrôle dites « SIGC » et pour les autres aides dites « hors SIGC », en cohérence avec le 1.a de l'article 66 du R(UE) 1305/2013. En application du 4 de l'article 66 du R(UE) n° 1305/2013, le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire, et de la forêt garantit la cohérence dans la gestion du Feader et assure la liaison entre la Commission européenne et les autorités de gestion en qualité d'organisme de coordination des autorités de gestion.

Cette convention précise aussi dans quelles conditions la Région confie aux services déconcentrés du Ministère de l'Agriculture certaines missions concernant la gestion des mesures, en application de l'article 66.2 du R(UE) n°1305/2013 qui prévoit que l'autorité de gestion peut déléguer une partie de ses tâches à un autre organisme pour la période 2014-2020. La convention distingue trois cas de figure :

- **Les mesures du cadre national** (DJA et Prêts Bonifiés, MAEC, ICHN, Agriculture Biologique, Natura 2000 et DCE).
- **La gestion des mesures** est confiée aux services déconcentrés de l'Etat (DDT(M)), qui, dans ce cadre, sont guichet instructeur et

assurent les engagements juridiques et comptables des aides. La décision d'attribution de ces aides est signée par le Président de la Région après passage en Comité Régional de Programmation.

- **Les mesures hors cadre national**, pour lesquelles les services déconcentrés de l'Etat sont guichets instructeurs (avec notamment l'engagement juridique et comptable). La décision d'attribution de ces aides est signée par le Président de la Région, après passage en Comité Régional de Programmation, et pour les dispositifs cofinancés par la Région après passage en commission permanente.
- **Les mesures gérées directement par la Région**, dont l'instruction, les engagements juridiques et comptables sont assurées par les services de la Région. La décision d'attribution de ces aides est signée par le Président de la Région, après passage en Comité Régional de Programmation, et en commission permanente.

b) Des services instructeurs au sein des services de l'Etat par convention de délégation de tâches

En déclinaison de cette convention tripartite, des **conventions relatives à la délégation de certaines tâches de l'autorité de gestion du Programme de Développement Rural pour la période de programmation 2014-2020** ont été établies le 28 janvier 2015 avec les services instructeurs de l'Etat : Direction Départementale des Territoires de la Manche, du Calvados, et de l'Orne.

Ces conventions ont pour objet de définir les modalités opérationnelles de la délégation par la Région de certaines tâches en sa qualité de délégataire des missions d'instruction de dossiers relevant du PDR. Elles précisent les responsabilités et engagements respectifs de la Région en tant qu'autorité de gestion et du service instructeur délégataire relatives à l'instruction des dossiers confiés au service instructeur par l'autorité de gestion.

Ainsi, les Directions départementales des territoires (DDT) sont désignées guichets uniques et services instructeurs pour les dispositions suivantes :

- Soutien à l'amélioration de la desserte forestière (4.3)
- Investissements non productifs (4.4)
- Dotation jeunes agriculteurs (6.1.1)
- Prêts bonifiés pour les jeunes agriculteurs (6.1.2)
- Etablissement et révision des plans de gestion liés aux sites Natura 2000 (7.1.1)
- Création de boisements à finalité environnementale (8.1)

- Mise en place de systèmes agroforestiers (8.2)
- Investissements en faveur de la modernisation de la filière forêt-bois (8.6.1)
- Renouvellement de peuplements à faible valeur économique par reboisement (8.6.2)
- Mesures agroenvironnementales et climatiques (10)
- Aide à l'agriculture biologique (11)
- Paiements au titre de Natura 2000 et de la directive cadre sur l'eau (12)
- Paiements en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles ou à d'autres contraintes spécifiques (13)

De plus, les DDT sont désignés services instructeurs partagés avec la Région pour le dispositif « investissements dans les exploitations agricoles pour une triple performance économique, sociale et environnementale » (TO 411)

Au niveau régional, un comité régional FEADER copiloté par la Région et la DRAAF a été mis en place en 2015. Ce comité associe les services instructeurs des DDT et de la Région et la Direction Régionale de l'ASP. Ce comité régional FEADER est chargé du suivi global de l'instruction, de l'harmonisation des pratiques d'instruction, de l'identification des difficultés et écarts éventuels et du suivi de l'instruction et des bilans relatifs aux différents appels à projets. Il permet la mise en œuvre de notes de gestion permettant de garantir une instruction homogène sur tout le territoire régional.

c) Une organisation de la Région en adéquation avec la mise en œuvre du Programme de Développement Rural Basse-Normandie

En terme de ressources humaines

Depuis le 27 juin 2014, la Région Basse-Normandie est autorité de gestion du Programme de Développement Rural. Au vu de ses nouvelles responsabilités, la Région Basse-Normandie a organisé le fonctionnement de ses services pour être en mesure, d'une part, de mettre en œuvre cette programmation dans le respect des procédures réglementaires et de répondre, d'autre part, aux besoins des bénéficiaires potentiels.

La Direction des Affaires Européennes et des Relations Internationales (DAERI) assure la coordination et le pilotage de l'ensemble des différents fonds européens, et notamment du FEADER au niveau régional. A ce titre, elle assure un certain nombre de missions transversales en lien avec les directions concernées par la mise en œuvre du Programme de Développement Régional : évaluation, animation et communication, contrôle interne et lutte antifraude, appui réglementaire, gestion des habilitations pour accéder au système d'informations, avis rendu sur un échantillon de dossiers en amont de la programmation. La DAERI a en charge l'organisation des comités régionaux de programmation et des

comités de suivi. Un peu plus de deux équivalents-temps plein sont consacrés au FEADER au sein de la DAERI.

Les directions opérationnelles (Direction de l'Agriculture et des Ressources Marines - Direction de l'Aménagement du Territoire, du Développement Durable et de la Transition Energétique – Direction de la Stratégie et du Financement de l'Economie – Direction de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage) assurent la gestion des différents dispositifs. Afin d'être en mesure de répondre à la mise en œuvre du Programme de Développement Rural Basse-Normandie, les moyens humains des directions opérationnelles se sont renforcés dès l'année 2015 en cohérence avec la volumétrie des dossiers.

A titre d'exemple, en 2015, la direction de l'agriculture et des ressources marines a connu une nouvelle dynamique avec la gestion des fonds européens. En 2015, cette direction est ainsi passée de 17 à 29 agents pour prendre en compte de nouvelles missions. Ces nouvelles responsabilités liées au pilotage et la gestion des fonds européens ont nécessité une réorganisation en profondeur de la direction. L'élargissement des compétences et l'accueil de nouvelles personnes ont permis de relever le défi. La direction s'est structurée en deux services (agriculture et ressources marines) et une cellule d'appui pour le pilotage des fonds européens FEADER et FEAMP, en relation avec la DAERI.

Au sein de la Direction de l'Agriculture et des Ressources Marines (DARM), une cellule Europe a été créée en 2015. Cette équipe constituée de 3 personnes a en charge le pilotage et la coordination du programme de développement rural Basse-Normandie. Ses activités pour l'année 2015 ont été les suivantes :

- Coordination de l'élaboration de la version n°2 du Programme de Développement Rural Basse-Normandie, en lien avec les directions opérationnelles et la Direction des affaires européennes et des relations internationales
- Coordination de l'élaboration du Document de Mise en Œuvre du PDR et plus particulièrement des grilles de sélection
- Appui à la rédaction des appels à projets
- Elaboration des formulaires de demande de subvention et des notices explicatives pour les dispositifs instruits au sein de la DARM
- Appui aux actions de communication et d'animation plurifonds pour le volet FEADER en lien avec la DAERI et les autres directions opérationnelles
- Préparation du volet FEADER des comités régionaux de programmation et des comités de suivi plurifonds, en lien avec la DAERI et les autres directions opérationnelles
- Coordination de l'instrumentation du FEADER sous OSIRIS et réalisation des demandes d'instrumentation pour les dispositifs instruits au sein de la DARM
- Assurer le pilotage financier du programme de développement rural et l'état d'avancement de la programmation et des paiements

- Elaborer et suivre les conventions financières des différents cofinanceurs du Programme de Développement Rural (Région, Départements, Agences de l'Eau)
- Assurer la veille réglementaire

Par ailleurs, au sein de la Direction de l'Aménagement du Territoire, du Développement Durable et de la Transition Energétique, 6 nouveaux agents ont également pris des fonctions liés à la gestion du Programme de Développement Rural. Depuis 2013, les services des différentes directions opérationnelles assurent la préparation, l'animation et l'instruction des dispositifs relevant de leurs domaines d'activités. Concernant la mesure Leader, le service en charge de l'animation territoriale, du développement rural et de l'urbanisme comprend des chargés de mission et des instructeurs gestionnaires dédiés à chaque GAL (5 chargés de mission déjà en place et 3 instructeurs recrutés au 1er septembre 2015). En outre, l'animatrice du réseau rural régional, recrutée au 1er septembre 2015 dans le même service, a démarré son action d'animation du réseau des GAL très rapidement. Enfin, un chargé de mission spécifique pour la mise en place du FEADER (en charge du suivi de certaines mesures sur 2007-2013) s'est impliqué avec le chef de service dans la préparation et le lancement de l'appel à candidatures, le processus de sélection puis le conventionnement avec les GAL.

En terme de formation

De plus, dans le cadre de la régionalisation de la gestion des fonds européens, le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt, en association avec l'Agence de Services et de Paiement et l'Association des Régions de France a mis en place une formation des formateurs FEADER. Cette formation avait pour objectif d'accompagner les acteurs régionaux en charge de la mise en œuvre du PDR (Région et Direction Régionale de l'ASP) et de former des référents en charge de la formation des instructeurs FEADER en Région. Pour la Région Basse-Normandie, 3 agents ont suivi cette formation de 5 jours : 2 agents de la Région et 1 agent de la Direction Régionale de l'ASP.

Cette formation s'est articulée autour de 9 séquences :

- Méthodologie de la formation : techniques d'animation, les méthodes pédagogiques
- Contexte du FEADER : architecture des PDRs, nouveautés de la programmation 2014-2020
- Le cadre des procédures et de la réglementation
- Le cycle de vie d'un dossier
- Les principes des contrôles et des audits
- Les principes des aides d'Etat

- Instruction et Réalisation du dossier
- Outils de la programmation
- Programmation, suivi et évaluation

Par ailleurs, plusieurs personnes des services de la Région ont participé à des formations organisées sur les aides d'Etat par le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires.

Afin de permettre l'acquisition de compétences pour la gestion du programme de développement rural au sein des différentes directions de la Région, des formations internes à la Région ont été organisées dès 2015 :

- Sensibilisation aux fonds européens structurels et d'investissements
- Formation FEADER (contexte FEADER, cycle de vie d'un dossier, instruction et réalisation du dossier, exercices pratiques sur les plans de financement)
- Les obligations de communication sur les fonds européens
- Le suivi du temps passé sur les fonds européens – Microsoft Project

Au-delà des formations, une coordination et un appui des services instructeurs de la région sont organisés dans le cadre de réunions bi-mensuelles. Ces réunions permettent d'échanger sur les modalités pratiques de mise en œuvre de la programmation et de partager des règles de gestion pour assurer la sécurisation juridique de la programmation.

Enfin, au niveau national, les services de la Région participent aux différentes réunions organisées par l'Association des Régions de France, le Ministère de l'Agriculture et l'Agence de Services et de Paiement. Ces réunions permettent de partager les modalités de mise en œuvre de la programmation et d'assurer une veille réglementaire.

d) Comitologie régionale et circuits de validation des dossiers

L'ensemble des dossiers complets éligibles instruits est soumis à l'approbation du **Comité Régional de programmation plurifonds** (CRP FSE, FEDER, FEADER) qui se réunit mensuellement. Le CRP est l'instance de sélection et statue notamment tous les mois sur les dossiers DJA / PB remontés par les DDT(M) via la DRAAF et autant que de besoin sur les dossiers des AAP clos ou pour la prise en compte

d'éventuelles modification sur des dossiers déjà engagés.

Les dossiers FEADER du PDR Basse-Normandie ayant une contrepartie nationale régionale, par ailleurs, doivent être présentés, pour validation, **en Commission permanente (CP)**, au Conseil Régional Normandie.

Enfin, le comité de suivi plurifonds se réunit une à 2 fois par an et peut-être consulter par voie écrite, pour toutes les modifications en lien avec le PDR : grilles de sélection, éventuelles modifications de maquette, proposition de révision, validation de critères d'éligibilité géographique, des RAMO et pour faire des points d'étapes réguliers.

Le comité de suivi plurifonds s'est prononcé 3 fois en 2015 sur le volet FEADER :

- **Le 15 avril 2015**, à l'occasion du lancement officiel de la programmation 2014-2020 des fonds européens par la Région, nouvelle Autorité de gestion. Le PDR Basse-Normandie n'était alors pas encore validé par la Commission. Le comité de suivi a donné son accord sur les différents critères des grilles de sélection, ce qui a permis l'ouverture de dispositifs de manière anticipée durant l'été 2016.
- **Le 14 octobre 2015**, ces critères de sélection du PDR (via le DOMO) ont été validés officiellement par le comité de suivi par consultation écrite (obligation réglementaire).

e) Le Plan d'actions et suivi des audits

Afin d'assurer la continuité avec les mesures correctives engagées dans le cadre du RDR 2 et de bénéficier de la mutualisation des bonnes pratiques, la région Normandie, site de Caen, se place dans le cadre du plan d'actions FEADER coordonné par le Ministère en charge de l'agriculture (DGPE).

Ce plan a été construit, et continue à être alimenté, sur la base des constats d'insuffisance, formulés par les auditeurs européens et ceux de l'organisme de certification des comptes des organismes payeurs, et face auxquels des mesures correctives sont engagées.

La région Normandie participe à l'élaboration des notes de cadrage relatives aux thématiques ayant été mises en cause par les auditeurs. Ces travaux sont réalisés dans le cadre des Comités Opérationnels "audits et contrôles", en concertation entre les Autorités de gestion (AG), l'organisme payeur (ASP) et le Ministère en charge de l'agriculture qui assure la coordination des AG. Les notes de cadrage ainsi élaborées sont ensuite validées et déterminent le cadre de contrôle à mettre en place en région.

Les mises à jour du plan d'actions sont préparées en COMOP audits et contrôles, également en concertation entre les AG, l'ASP et le ministère.

3.b) Quality and efficient delivery mechanisms

Options simplifiées en matière de coûts (OSC) ¹, indicateur indirect calculé automatiquement

	Total de la dotation financière du PDR [Feeder]	[%] Couverture OSC prévue par rapport à la dotation totale du PDR ²	[%] Dépenses réalisées au moyen d'OSC par rapport à la dotation totale du PDR (données cumulées) ³
Méthodes spécifiques des Fonds, article 67, paragraphe 5, point e), du RPDC	308 692 138,00	52,06	2,63

¹ Les options simplifiées en matière de coûts sont les coûts unitaires/taux forfaitaires/montants forfaitaires au titre de l'article 67, paragraphe 5, du RPDC, y compris les méthodes spécifiques du Feeder visées au point e) du même article, comme les montants forfaitaires applicables à la création d'entreprises, les paiements forfaitaires versés aux organisations de producteurs et les coûts unitaires liés aux zones et aux animaux.

² Calculé automatiquement à partir des mesures 06, 09, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 18 de la version du programme

³ Calculé automatiquement à partir des mesures 06, 09, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 18 des déclarations de dépenses

Options simplifiées en matière de coûts (OSC), sur la base des données détaillées spécifiques de l'État membre [facultatif]

	Total de la dotation financière du PDR [Feeder]	[%] Couverture OSC prévue par rapport à la dotation totale du PDR	[%] Dépenses réalisées au moyen d'OSC par rapport à la dotation totale du PDR (données cumulées)
Total au titre de l'article 67, paragraphe 1, points b), c) et d) + l'article 67, paragraphe 5, point e), du RPDC	308 692 138,00		
Méthodes spécifiques des Fonds, article 67, paragraphe 5, point e), du RPDC	308 692 138,00		

Gestion électronique des bénéficiaires [facultatif]

	[%] Financement du Feeder	[%] Opérations concernées
Demande d'aide		
Demandes de paiement		
Contrôles et conformité		
Suivi et établissement de rapports pour l'autorité de gestion/organisme payeur		

Délai moyen pour la perception des paiements par les bénéficiaires [facultatif]

[Jours] Le cas échéant, délai de l'État membre pour le versement des paiements aux	[Jours] Délai moyen pour le versement des paiements aux bénéficiaires	Comments

bénéficiaires		

4. STEPS TAKEN TO IMPLEMENT TECHNICAL ASSISTANCE AND PROGRAMME PUBLICITY REQUIREMENTS

4.a) Action taken and state of play as regards the establishment of the NRN and the implementation of its action plan

4.a1) Mesures prises et état d'avancement en ce qui concerne la mise en place du RRN (structure de gouvernance et unité d'appui au réseau)

L'article 54 du règlement européen de développement rural 2014-2020 crée dans chaque Etat-membre un Réseau Rural afin de fédérer les acteurs du développement rural, d'informer les bénéficiaires potentiels du FEADER, de mettre en réseau les Groupes d'action locale (GAL) LEADER et d'améliorer la qualité de la mise en œuvre des Programmes de Développement Rural par les Autorités de gestion.

La section 17 du Programme de Développement Rural de Basse-Normandie, validé par la Commission Européenne le 25 août 2015, prévoit la mise en place d'un réseau rural régional lié au PDR Basse-Normandie.

La gouvernance du réseau rural régional est organisée comme suit :

- **Une instance de pilotage interne à la Région** (DADDTE, DARM, DAERI, DSFE) : réflexion et proposition de thématiques prioritaires et de pistes d'actions.
- **Une instance de décision** (le comité régional de suivi plurifonds) : validation de la feuille de route du réseau rural.
- **Une instance d'animation pour les acteurs du développement rural** : implication dans la mise en œuvre des programmes d'actions.

La Région a fait le choix **d'internaliser l'animation** des deux réseaux ruraux régionaux (Basse-Normandie et Haute-Normandie) favorisant la recherche de convergence dans leurs orientations et la mutualisation de certaines actions. Les fondements de l'animation du réseau rural de Basse-Normandie ont été posés dès septembre 2015 avec la prise de fonction d'un ETP, financé sur la mesure 20 « assistance technique » du PDR de Basse-Normandie.

4.a2) Mesures prises et état d'avancement en ce qui concerne la mise en œuvre du plan d'action

En Basse-Normandie, les premiers travaux du réseau rural ont débuté en septembre 2015 :

- **Premier COPIL** interne à la Région (DADDTE, DARM, DAERI, DSFE) réuni en septembre 2015
- **3 cibles principales identifiées** :
 - **Les 12 GAL LEADER bas-normands** : un démarrage des travaux centré sur un accompagnement technique et méthodologique : envoi d'un questionnaire auprès des animateurs pour recenser leurs attentes en octobre 2015 ; organisation de 2 réunions thématiques à partir d'octobre; assistance aux animateurs en amont et en aval du conventionnement ; élaboration de fiches pratiques LEADER.
 - **Les instructeurs FEADER/FEDER** : élaboration de novembre à janvier d'un tableau

récapitulant les lignes de partage FEADER-FEDER-LEADER par thématique dans l'objectif d'améliorer l'interconnaissance des dispositifs gérés, de capitaliser sur les meilleurs projets et de communiquer.

- **Les acteurs du développement rural agricoles et non agricoles** : réflexion pour un travail du réseau rural sur les thématiques : « revitalisation des centres bourgs » (projet inter-régional et inter-réseaux ruraux à l'échelle de la Normandie et la Bretagne) et « agriculture et territoire ».
- **Implication dans les actions du Réseau rural National** : participation aux réunions des correspondants des réseaux ruraux régionaux organisés par la cellule d'animation du réseau rural national ; suivi des projets sélectionnés via l'appel à propositions « Mobilisation Collective pour le Développement Rural 2015 ».

4.b) Les mesures prises pour assurer la publicité du programme [article 13 du règlement d'exécution (UE) n° 808/2014 de la Commission]

Les Régions sont devenues gestionnaires de la majorité des fonds européens, et notamment du FEADER, pour la nouvelle période 2014-2020. L'année 2015 a été consacrée, en priorité, à lancer ces dispositifs et à informer les bénéficiaires potentiels et les relais sur les potentialités de ces financements, les démarches à suivre et les obligations à respecter. Un ensemble d'objectifs et d'activités en matière de communication à réaliser est décrit dans les textes législatifs européens.

Conformément à la réglementation, deux documents stratégiques relatifs à la communication ont été adoptés lors du comité de suivi du 15 avril 2015 :

- la stratégie de communication 2014-2020 plurifonds ;
- le plan annuel de communication 2015.

Les principales actions réalisées en 2015 sont décrites ci-dessous.

1. Plaquette d'information sur les fonds européens

L'objectif est de donner une information générale sur les possibilités de financements européens sur le territoire. Sont notamment ciblés les bénéficiaires potentiels, les relais et le grand public. Cette plaquette est parue en avril 2015 et a été éditée en 2 000 exemplaires. Elle a été diffusée lors de l'évènement de lancement des programmes européens en Basse-Normandie, lors des réunions d'information et auprès des structures relais. Elle a également été mise en ligne sur le site Internet « L'Europe s'engage en Basse-Normandie »

2. Guide des aides agricoles publié en partenariat avec l'Agriculteur Normand

Ce guide vise à informer le public agricole (agriculteurs, structures relais) sur les dispositifs en cours et à venir. Il est paru en mai 2015 et a été tiré à 20 000 exemplaires ; 18 000 ont été adressés aux adhérents de l'Agriculteur Normand et 2 000 ont été réceptionnés par la Région.

3. Guide du porteur de projet

Ce guide a pour objectif d'informer les porteurs de projets et les relais sur les possibilités de financements

européens, les démarches à suivre, les personnes à contacter et les conditions d'attribution des fonds. Il s'adresse aussi bien aux bénéficiaires et aux relais. Finalisé en novembre 2015, il a été édité à 1 000 exemplaires et a été diffusé lors de réunions d'information, auprès des structures relais et des services instructeurs. Il a également été mis en ligne sur le site Internet « L'Europe s'engage en Basse-Normandie ».

4. Kits de publicité

Le kit de publicité FEADER vise à informer les bénéficiaires de leurs obligations de communication suite à l'attribution de subventions européennes. Edité en décembre 2015, il a été diffusé auprès des services instructeurs (qui sont directement en lien avec les porteurs de projets) et il a été mis en ligne sur le site internet « l'Europe s'engage en Basse-Normandie ».

Contrôle du respect de l'obligation de publicité

Les obligations du respect de l'obligation de publicité font l'objet d'une rubrique ad hoc dans les formulaires de demande d'aide. Les bénéficiaires, en cochant l'item dédié s'engage à les respecter. Ces obligations sont également rappelées dans chaque notice et décision juridique.

Concernant les dossiers mis en paiement dans le courant de l'année 2015 sur la programmation 2014-2020, il a été demandé par les services instructeurs au bénéficiaire, de fournir à chaque demande de paiement et au solde de l'opération un justificatif de l'affichage publicitaire.

Pour les dossiers ayant fait l'objet d'une visite sur place, cet affichage a systématiquement été contrôlé.

5. Evènement de lancement des programmes européens en Basse-Normandie

L'objectif de cet évènement de lancement, qui s'est tenu le 13 avril 2015, était de présenter les enjeux de la programmation 2014-2020 sur le territoire. Environ 500 personnes (bénéficiaires, bénéficiaires potentiels et relais) ont participé à cette manifestation, qui s'est tenue en présence de représentants de la Commission européenne.

6. Réunion départementale d'information

En partenariat avec le Syndicat Mixte du Cotentin et du CREAN (Carrefour rural européen des acteurs normands), cette réunion, qui s'est tenue le 5 novembre 2015, a permis de présenter les différentes possibilités de financements européens à destination des acteurs du territoire. Environ 80 personnes étaient présentes.

7. Réunions thématiques d'information « économie »

Plusieurs réunions destinées à diffuser une information généraliste à destination des entreprises bas-normandes se sont tenues en 2015. On peut notamment citer le Miriade Café du 23 juin 2015, organisé en partenariat avec la MIRIADE, qui a réuni environ 30 personnes.

8. Réunions thématiques d'information « agriculture »

- De la même manière, des réunions spécifiques aux secteurs agricole, agroalimentaire et forestier ont permis de présenter les opportunités de financement offertes par le FEADER aux bénéficiaires, bénéficiaires potentiels et relais :

- Aides en faveur des entreprises agroalimentaires (23 juin 2015), en partenariat avec l'Association Normande des Entreprises Alimentaires (ANEA) ;
- Investissements dans les exploitations agricoles pour une triple performance économique, sociale et environnementale (7, 9 et 10 juillet 2015) : environ 30 personnes ;
- Mesures forestières (juillet et septembre 2015) : environ 20 personnes ;
- Développement rural (3 décembre 2015) : environ 50 personnes
- Mesure de coopération (3 décembre 2015) : environ 50 personnes

9. Joli Mois de l'Europe

Cette opération à destination du grand public, organisée en mai à l'occasion de la Fête de l'Europe, vise à rassembler les initiatives du territoire pour promouvoir l'action européenne en région. Elle s'est traduite par un calendrier et une carte interactive des manifestations partenaires publiés sur le site Internet « L'Europe s'engage en Basse-Normandie ».

10. Site Internet « L'Europe s'engage en Basse-Normandie »

Le site Internet, qui existait déjà sur la période 2007-2013, a été refondu afin d'en faire un point d'information unique sur les financements européens pour le territoire.

11. Campagne média

Cette opération de communication avait notamment pour objectif d'augmenter la visibilité du site Internet « L'Europe s'engage en Basse-Normandie » à l'occasion du lancement de la programmation 2014-2020. Cette campagne qui couvrait les trois départements a été mise en œuvre en mai et juin 2015.

12. Relations presse

De nombreuses opportunités ont permis d'assurer une large couverture médiatique à la mise en œuvre du FEADER en Basse-Normandie :

- Evènement de lancement (avril) ;
- Adoption du programme de développement rural par la Commission européenne (31 août) ;
- Adoption des premiers projets ;
- Signature des conventions Leader (25 novembre).

13. Formation aux obligations de communication

L'objectif était de former les gestionnaires FEADER et les gestionnaires des groupes d'action locale (GAL) sur les « obligations de communication » décrites dans les règlements européens. Cette formation, réalisée avec des moyens internes, s'est tenue à l'automne 2015.

5. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE

5.a) Critères non respectés des conditions ex ante générales

Condition ex ante générale	Critère
----------------------------	---------

5.b) Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Condition ex ante générale	Critère	Actions à entreprendre	Délai	Organisme chargé de l'exécution	Actions menées	Date d'exécution de l'action	Position de la Commission	Observations
----------------------------	---------	------------------------	-------	---------------------------------	----------------	------------------------------	---------------------------	--------------

5.c) Critères non respectés des conditions ex ante thématiques

Priority-linked ex-ante conditionality	Critère
--	---------

5.d) Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Priority-linked ex-ante conditionality	Critère	Actions à entreprendre	Délai	Organisme chargé de l'exécution	Actions menées	Date d'exécution de l'action	Position de la Commission	Observations
--	---------	------------------------	-------	---------------------------------	----------------	------------------------------	---------------------------	--------------

5.e) Informations supplémentaires (facultatives) pour compléter celles figurant dans le tableau «Actions menées»

--

6. DESCRIPTION DE LA MISE EN ŒUVRE DES SOUS-PROGRAMMES

Cette section s'applique uniquement au ou aux rapports annuels de mise en œuvre 2016, 2018.

7. ASSESSMENT OF THE INFORMATION AND PROGRESS TOWARDS ACHIEVING THE OBJECTIVES OF THE PROGRAMME

Cette section s'applique uniquement au ou aux rapports annuels de mise en œuvre 2016, 2018.

8. IMPLEMENTATION OF ACTIONS TO TAKE INTO ACCOUNT THE PRINCIPLES SET OUT IN ARTICLES 5, 7 AND 8 OF REGULATION (EU) No 1303/2013

Cette section s'applique uniquement au ou aux rapports annuels de mise en œuvre 2016, 2018.

8.a) Promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la non-discrimination [article 7 du règlement (UE) n° 1303/2013]

8.b) Développement durable [article 8 du règlement (UE) n° 1303/2013]

8.c) Rôle des partenaires visés à l'article 5 du règlement (UE) n° 1303/2013 lors de la mise en œuvre du programme

9. PROGRÈS ACCOMPLIS EN VUE DE GARANTIR UNE APPROCHE INTÉGRÉE DE L'UTILISATION DU FEADER ET DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'UNION

Cette section s'applique uniquement au ou aux rapports annuels de mise en œuvre 2018.

10. REPORT ON IMPLEMENTATION OF FINANCIAL INSTRUMENTS (ARTICLE 46 OF REGULATION (EU) No 1303/2013)

Annexe

11. ENCODING TABLES FOR COMMON AND PROGRAMME-SPECIFIC INDICATORS AND QUANTIFIED TARGET VALUES

11.a) Tableau A: dépenses engagées par mesure et par domaine prioritaire

Mesure	Sous-mesure	Priorité	Domaine prioritaire	Total des dépenses publiques
M01		P2	2A	
M01		P3	3A	
M01		P4		
M01		P5	5B	
M01		P5	5C	
M01				0,00
M02		P2	2A	
M02		P3	3A	
M02		P4		
M02		P5	5B	
M02		P5	5C	
M02				0,00
M03		P3	3A	296 949,83
M03				296 949,83
M04		P2	2A	20 373 343,76
M04		P3	3A	3 640 143,70
M04		P4		
M04		P5	5B	
M04		P5	5C	270 501,84
M04				24 283 989,30
M06		P2	2B	7 491 542,76
M06		P5	5C	
M06		P6	6A	
M06				7 491 542,76
M07		P4		1 074 222,06
M07		P6	6B	
M07				1 074 222,06
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	P5	5C	440 396,94

M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées			440 396,94
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	P5	5C	
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers			0,00
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	P5	5C	
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques			0,00
M08	8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	P5	5C	
M08	8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques			0,00
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	P5	5C	
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers			0,00
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	P5	5C	
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers			0,00
M10		P4		5 223 036,53
M10				5 223 036,53
M11		P4		
M11				0,00
M12		P4		
M12				0,00
M13		P4		2 264 924,96
M13				2 264 924,96
M16		P2	2A	
M16		P3	3A	
M16		P4		
M16		P5	5C	
M16		P6	6B	
M16				0,00
M19	19.1 - Soutien préparatoire	P6	6B	
M19	19.1 - Soutien préparatoire			0,00
	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux			
	19.3 - Préparation et mise en œuvre des activités de coopération du groupe d'action locale			
	19.4 - Soutien pour les frais de fonctionnement et l'animation			
M19	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par	P6	6B	

	les acteurs locaux			
M19	19.3 - Préparation et mise en œuvre des activités de coopération du groupe d'action locale	P6	6B	
M19	19.4 - Soutien pour les frais de fonctionnement et l'animation	P6	6B	
M20				

11.b) Tableau B: indicateurs de réalisation par mesure et par domaine prioritaire

11.b1) Tableau B1: réalisations accomplies (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES CUMULÉES

11.b1.a) M01 - Transfert de connaissances et actions d'information (article 14)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-année N)
M01		O1 - Total des dépenses publiques	P2	2A	0,00
M01		O1 - Total des dépenses publiques	P3	3A	0,00
M01		O1 - Total des dépenses publiques	P4		0,00
M01		O1 - Total des dépenses publiques	P5	5B	0,00
M01		O1 - Total des dépenses publiques	P5	5C	0,00
M01		O1 - Total des dépenses publiques			0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O1 - Total des dépenses publiques	P2	2A	0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O1 - Total des dépenses publiques	P3	3A	0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O1 - Total des dépenses publiques	P4		0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O1 - Total des dépenses publiques	P5	5B	0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O1 - Total des dépenses publiques	P5	5C	0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O1 - Total des dépenses publiques			0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2A	0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P3	3A	0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P4		0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5B	0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5C	0,00

	compétences				
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues			0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O11 - Nombre de jours de formation dispensés	P2	2A	0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O11 - Nombre de jours de formation dispensés	P3	3A	0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O11 - Nombre de jours de formation dispensés	P4		0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O11 - Nombre de jours de formation dispensés	P5	5B	0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O11 - Nombre de jours de formation dispensés	P5	5C	0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O11 - Nombre de jours de formation dispensés			0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O12 - Nombre de participants aux formations	P2	2A	0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O12 - Nombre de participants aux formations	P3	3A	0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O12 - Nombre de participants aux formations	P4		0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O12 - Nombre de participants aux formations	P5	5B	0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O12 - Nombre de participants aux formations	P5	5C	0,00
M01	1.1 – Aide à la formation professionnelle et à l'acquisition de compétences	O12 - Nombre de participants aux formations			0,00
M01	1.2 - Aide aux activités de démonstration et aux actions d'information	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2A	
M01	1.2 - Aide aux activités de démonstration et aux actions d'information	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P3	3A	
M01	1.2 - Aide aux activités de démonstration et aux actions d'information	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P4		
M01	1.2 - Aide aux activités de démonstration et aux actions d'information	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5B	
M01	1.2 - Aide aux activités de démonstration et aux actions d'information	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5C	
M01	1.2 - Aide aux activités de démonstration et aux actions d'information	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues			0,00
M01	1.3 – Aide aux échanges de courte durée centrés sur la gestion de l'exploitation agricole ou forestière, ainsi qu'aux visites d'exploitations agricoles ou forestières	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2A	
M01	1.3 – Aide aux échanges de courte durée centrés sur la gestion de l'exploitation agricole ou forestière, ainsi qu'aux visites d'exploitations agricoles ou forestières	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P3	3A	
M01	1.3 – Aide aux échanges de courte durée centrés sur la gestion de l'exploitation agricole ou forestière, ainsi qu'aux visites d'exploitations agricoles ou forestières	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P4		
M01	1.3 – Aide aux échanges de courte durée centrés sur la gestion de l'exploitation agricole ou forestière, ainsi qu'aux visites d'exploitations agricoles ou forestières	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5B	

	l'exploitation agricole ou forestière, ainsi qu'aux visites d'exploitations agricoles ou forestières				
M01	1.3 – Aide aux échanges de courte durée centrés sur la gestion de l'exploitation agricole ou forestière, ainsi qu'aux visites d'exploitations agricoles ou forestières	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5C	
M01	1.3 – Aide aux échanges de courte durée centrés sur la gestion de l'exploitation agricole ou forestière, ainsi qu'aux visites d'exploitations agricoles ou forestières	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues			0,00

11.b1.b) M02 - Services de conseil, services d'aide à la gestion agricole et services de remplacement sur l'exploitation (article 15)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-année N)
M02		O1 - Total des dépenses publiques	P2	2A	0,00
M02		O1 - Total des dépenses publiques	P3	3A	0,00
M02		O1 - Total des dépenses publiques	P4		0,00
M02		O1 - Total des dépenses publiques	P5	5B	0,00
M02		O1 - Total des dépenses publiques	P5	5C	0,00
M02		O1 - Total des dépenses publiques			0,00
M02	2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2A	0,00
M02	2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P3	3A	0,00
M02	2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P4		0,00
M02	2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5B	0,00
M02	2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5C	0,00
M02	2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues			0,00
M02	2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil	O13 - Nombre de bénéficiaires conseillés	P2	2A	0,00
M02	2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil	O13 - Nombre de bénéficiaires conseillés	P3	3A	0,00
M02	2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil	O13 - Nombre de bénéficiaires conseillés	P4		0,00
M02	2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil	O13 - Nombre de bénéficiaires conseillés	P5	5B	0,00
M02	2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil	O13 - Nombre de bénéficiaires conseillés	P5	5C	0,00
M02	2.1 – Aide à l'obtention de services de conseil	O13 - Nombre de bénéficiaires conseillés			0,00
M02	2.2 – Aide à la mise en place de services d'aide à la gestion agricole, de remplacement sur l'exploitation et de conseil agricole ainsi que de services de conseil dans le secteur forestier	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2A	0,00
M02	2.2 – Aide à la mise en place de services d'aide à la gestion agricole, de remplacement sur l'exploitation et de conseil agricole ainsi que de services de conseil dans le secteur forestier	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P3	3A	0,00
M02	2.2 – Aide à la mise en place de services d'aide à la gestion agricole, de remplacement sur l'exploitation et de conseil agricole ainsi que de services de conseil dans le secteur forestier	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P4		0,00
M02	2.2 – Aide à la mise en place de services d'aide à la gestion agricole, de remplacement sur l'exploitation et de conseil agricole ainsi que de services de conseil dans le secteur forestier	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5B	0,00

M02	2.2 – Aide à la mise en place de services d'aide à la gestion agricole, de remplacement sur l'exploitation et de conseil agricole ainsi que de services de conseil dans le secteur forestier	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5C	0,00
M02	2.2 – Aide à la mise en place de services d'aide à la gestion agricole, de remplacement sur l'exploitation et de conseil agricole ainsi que de services de conseil dans le secteur forestier	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues			0,00
M02	2.3 – Aide à la formation de conseillers	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P2	2A	
M02	2.3 – Aide à la formation de conseillers	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P3	3A	
M02	2.3 – Aide à la formation de conseillers	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P4		
M02	2.3 – Aide à la formation de conseillers	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5B	
M02	2.3 – Aide à la formation de conseillers	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	P5	5C	
M02	2.3 – Aide à la formation de conseillers	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues			0,00
M02	2.3 – Aide à la formation de conseillers	O14 - Nombre de conseillers formés	P2	2A	
M02	2.3 – Aide à la formation de conseillers	O14 - Nombre de conseillers formés	P3	3A	
M02	2.3 – Aide à la formation de conseillers	O14 - Nombre de conseillers formés	P4		
M02	2.3 – Aide à la formation de conseillers	O14 - Nombre de conseillers formés	P5	5B	
M02	2.3 – Aide à la formation de conseillers	O14 - Nombre de conseillers formés	P5	5C	
M02	2.3 – Aide à la formation de conseillers	O14 - Nombre de conseillers formés			0,00

11.b1.c) M04 - Investissements physiques (article 17)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-année N)
M04		O1 - Total des dépenses publiques		P2	2A	1 053 477,40
M04		O1 - Total des dépenses publiques		P3	3A	300 556,42
M04		O1 - Total des dépenses publiques		P4		0,00
M04		O1 - Total des dépenses publiques		P5	5B	130 274,38
M04		O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	9 453,47
M04		O1 - Total des dépenses publiques				1 493 761,67
M04		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P2	2A	
M04		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P3	3A	
M04		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P4		
M04		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P5	5B	
M04		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P5	5C	
M04		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF			0,00
M04		O2 - Total des investissements		P2	2A	3 296 912,48
M04		O2 - Total des investissements		P3	3A	843 610,08
M04		O2 - Total des investissements		P4		
M04		O2 - Total des investissements		P5	5B	323 419,20
M04		O2 - Total des investissements		P5	5C	25 472,64
M04		O2 - Total des investissements				4 489 414,40
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF	P2	2A	
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF	P3	3A	
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF	P4		
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF	P5	5B	
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF	P5	5C	
M04		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF			0,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2A	1 053 477,40
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P3	3A	

M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P4		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5B	130 274,38
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques				1 183 751,78
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2A	68,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P3	3A	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5B	20,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5C	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				88,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2A	68,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P3	3A	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P4		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5B	20,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5C	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus				88,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	dont IF	P2	2A	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	dont IF	P3	3A	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	dont IF	P4		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	dont IF	P5	5B	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	dont IF	P5	5C	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	dont IF			0,00

M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2A	
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P3	3A	300 556,42
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P4		
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5B	
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O1 - Total des dépenses publiques				300 556,42
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2A	
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P3	3A	13,00
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5B	
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5C	
M04	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				13,00
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2A	
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O1 - Total des dépenses publiques		P3	3A	
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O1 - Total des dépenses publiques		P4		

M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5B	
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	9 453,47
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O1 - Total des dépenses publiques				9 453,47
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2A	
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P3	3A	
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5B	
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5C	2,00
M04	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				2,00
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2A	0,00
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques		P3	3A	0,00
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques		P4		0,00
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5B	0,00
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	0,00

	la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques					
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques				0,00
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2A	0,00
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P3	3A	0,00
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		0,00
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5B	0,00
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5C	0,00
M04	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				0,00

11.b1.d) M06 - Développement des exploitations agricoles et des entreprises (article 19)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-année N)
M06		O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	0,00
M06		O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	0,00
M06		O1 - Total des dépenses publiques		P6	6A	0,00
M06		O1 - Total des dépenses publiques				0,00
M06		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P2	2B	0,00
M06		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P5	5C	0,00
M06		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P6	6A	0,00
M06		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF			0,00
M06		O2 - Total des investissements		P2	2B	0,00
M06		O2 - Total des investissements		P5	5C	0,00
M06		O2 - Total des investissements		P6	6A	0,00
M06		O2 - Total des investissements				0,00
M06		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P2	2B	0,00
M06		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5C	0,00
M06		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P6	6A	0,00
M06		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				0,00
M06		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	dont IF	P2	2B	0,00
M06		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	dont IF	P5	5C	0,00
M06		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	dont IF	P6	6A	0,00
M06		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	dont IF			0,00
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	0,00
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	0,00
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques		P6	6A	0,00

M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques				0,00
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2B	0,00
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5C	0,00
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P6	6A	0,00
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus				0,00
M06	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	0,00
M06	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	0,00
M06	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales	O1 - Total des dépenses publiques		P6	6A	0,00
M06	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales	O1 - Total des dépenses publiques				0,00
M06	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2B	0,00
M06	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5C	0,00
M06	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P6	6A	0,00
M06	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus				0,00
M06	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	0,00
M06	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	0,00
M06	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations	O1 - Total des dépenses publiques		P6	6A	0,00
M06	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations	O1 - Total des dépenses publiques				0,00
M06	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2B	0,00
M06	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5C	0,00
M06	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P6	6A	0,00
M06	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus				0,00
M06	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	0,00

M06	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	0,00
M06	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		P6	6A	0,00
M06	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles	O1 - Total des dépenses publiques				0,00
M06	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2B	0,00
M06	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5C	0,00
M06	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P6	6A	0,00
M06	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus				0,00
M06	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur	O1 - Total des dépenses publiques		P2	2B	
M06	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	
M06	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur	O1 - Total des dépenses publiques		P6	6A	
M06	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur	O1 - Total des dépenses publiques				0,00
M06	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P2	2B	0,00
M06	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5C	0,00
M06	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P6	6A	0,00

M06	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus				0,00
-----	---	---	--	--	--	------

11.b1.e) M07 - Services de base et rénovation des villages dans les zones rurales (article 20)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-année N)
M07		O1 - Total des dépenses publiques		P4		0,00
M07		O1 - Total des dépenses publiques		P6	6B	0,00
M07		O1 - Total des dépenses publiques				0,00
M07		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P4		
M07		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P6	6B	
M07		O1 - Total des dépenses publiques	dont IF			0,00
M07		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF	P4		
M07		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF	P6	6B	
M07		O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF			0,00
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O1 - Total des dépenses publiques		P4		0,00
	7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale					
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O1 - Total des dépenses publiques		P6	6B	0,00
	7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale					

M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O1 - Total des dépenses publiques				0,00
	7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale					
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	de gestion des zones relevant de Natura 2000/à haute valeur naturelle	P4		0,00
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	de gestion des zones relevant de Natura 2000/à haute valeur naturelle	P6	6B	0,00
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	de gestion des zones relevant de Natura 2000/à haute valeur naturelle			0,00
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	de développement des villages	P4		0,00
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	de développement des villages	P6	6B	0,00
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	de développement des villages			0,00
M07	7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle	O15 - Population bénéficiant de meilleurs		P4		0,00

	<p>villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle</p> <p>7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie</p> <p>7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées</p> <p>7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle</p> <p>7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale</p> <p>7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté</p> <p>7.8 - Autres</p>	services/infrastructures (informatiques ou autres)				
M07	<p>7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle</p> <p>7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie</p> <p>7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées</p> <p>7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations</p>	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)		P6	6B	0,00

	<p>touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle</p> <p>7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale</p> <p>7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté</p> <p>7.8 - Autres</p>					
M07	<p>7.1 – Aide à l'établissement et à la mise à jour des plans de développement des communes et des villages dans les zones rurales et de leurs services de base ainsi que des plans de protection et de gestion liés aux sites Natura 2000 et à d'autres zones à haute valeur naturelle</p> <p>7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie</p> <p>7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées</p> <p>7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle</p> <p>7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale</p> <p>7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté</p>	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)				0,00

7.8 - Autres						
M07	7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie	O2 - Total des investissements		P4		0,00
	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne					
	7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées					
	7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle					
	7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale					
	7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté					
	7.8 - Autres					
M07	7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie	O2 - Total des investissements		P6	6B	0,00
	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne					
	7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées					
	7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public					

	<p>dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle</p> <p>7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale</p> <p>7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté</p> <p>7.8 - Autres</p>					
M07	<p>7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie</p> <p>7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne</p> <p>7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées</p> <p>7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle</p> <p>7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale</p> <p>7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté</p>	O2 - Total des investissements				0,00

	7.8 - Autres					
M07	7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		0,00
M07	7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P6	6B	0,00
M07	7.2 – Aide aux investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle, notamment les investissements dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				0,00
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O1 - Total des dépenses publiques	haut débit	P4		
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O1 - Total des dépenses publiques	haut débit	P6	6B	
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O1 - Total des dépenses publiques	haut débit			0,00
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O1 - Total des dépenses publiques	autre que haut débit	P4		0,00
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O1 - Total des dépenses publiques	autre que haut débit	P6	6B	0,00
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O1 - Total des dépenses publiques	autre que haut débit			0,00
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Services d'administration en ligne	P4		

	solutions d'administration en ligne					
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Services d'administration en ligne	P6	6B	
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Services d'administration en ligne			0,00
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Infrastructures TIC: réseau haut débit à très grande vitesse (accès/boucle locale; >= 100 Mbit/s)	P4		
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Infrastructures TIC: réseau haut débit à très grande vitesse (accès/boucle locale; >= 100 Mbit/s)	P6	6B	
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Infrastructures TIC: réseau haut débit à très grande vitesse (accès/boucle locale; >= 100 Mbit/s)			0,00
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Infrastructures TIC: réseau haut débit à grande vitesse (accès/boucle locale; >= 30 Mbit/s)	P4		
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Infrastructures TIC: réseau haut débit à grande vitesse (accès/boucle locale; >= 30 Mbit/s)	P6	6B	
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Infrastructures TIC: réseau haut débit à grande vitesse (accès/boucle locale; >= 30 Mbit/s)			0,00
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	TIC: autres types d'infrastructures TIC (infrastructure passive, centre informatique...)	P4		
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	TIC: autres types d'infrastructures TIC (infrastructure passive, centre informatique...)	P6	6B	

	solutions d'administration en ligne					
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	TIC: autres types d'infrastructures TIC (infrastructure passive, centre informatique...)			0,00
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	haut débit	P4		
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	haut débit	P6	6B	
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	haut débit			0,00
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	autre que haut débit	P4		
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	autre que haut débit	P6	6B	
M07	7.3 – Aide aux infrastructures à haut débit, y compris leur mise en place, leur amélioration et leur développement, aux infrastructures passives à haut débit et à la fourniture de l'accès au haut débit et de solutions d'administration en ligne	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	autre que haut débit			0,00
M07	7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		0,00
M07	7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P6	6B	0,00
M07	7.4 – Aide aux investissements dans la mise en place, l'amélioration ou le développement des services de base au niveau local pour la population rurale, y compris les activités	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				0,00

	culturelles et récréatives, et des infrastructures qui y sont liées					
M07	7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		0,00
M07	7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P6	6B	0,00
M07	7.5 – Aide aux investissements à l'usage du public dans les infrastructures récréatives, les informations touristiques et les infrastructures touristiques à petite échelle	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				0,00
M07	7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		0,00
M07	7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P6	6B	0,00
M07	7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				0,00
M07	7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		
M07	7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P6	6B	
M07	7.7 – Aide aux investissements en faveur de la délocalisation d'activités et de la reconversion des bâtiments ou d'autres installations situées au sein ou à proximité des communautés rurales, en	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				0,00

	vue d'améliorer la qualité de la vie ou d'augmenter la performance environnementale de la communauté					
M07	7.8 - Autres	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P4		
M07	7.8 - Autres	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P6	6B	
M07	7.8 - Autres	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				0,00

11.b1.f) M08 - Investissements dans le développement des zones forestières et amélioration de la viabilité des forêts (articles 21 à 26)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-année N)
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O1 - Total des dépenses publiques	installation uniquement	P5	5C	0,00
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O1 - Total des dépenses publiques	installation uniquement			0,00
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	installation uniquement	P5	5C	0,00
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	installation uniquement			0,00
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O5 - Superficie totale (ha)	installation uniquement	P5	5C	0,00
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O5 - Superficie totale (ha)	installation uniquement			0,00
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O1 - Total des dépenses publiques	installation uniquement	P5	5C	0,00
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O1 - Total des dépenses publiques	installation uniquement			0,00
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	installation uniquement	P5	5C	0,00
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	installation uniquement			0,00
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O5 - Superficie totale (ha)	installation uniquement	P5	5C	0,00
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O5 - Superficie totale (ha)	installation uniquement			0,00
M08	8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	
M08	8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O1 - Total des dépenses publiques				0,00
M08	8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		P5	5C	

M08	8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus				0,00
M08	8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O5 - Superficie totale (ha)		P5	5C	
M08	8.4 - Aide à la réparation des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O5 - Superficie totale (ha)				0,00
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	O1 - Total des dépenses publiques				0,00
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	O2 - Total des investissements		P5	5C	
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	O2 - Total des investissements				0,00
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5C	
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				0,00
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	O5 - Superficie totale (ha)		P5	5C	
M08	8.5 - Aide aux investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers	O5 - Superficie totale (ha)				0,00
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O1 - Total des dépenses publiques		P5	5C	2 540,48
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O1 - Total des dépenses publiques				2 540,48
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O1 - Total des dépenses publiques	dont IF	P5	5C	
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des	O1 - Total des dépenses publiques	dont IF			0,00

	produits forestiers					
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O2 - Total des investissements		P5	5C	7 775,04
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O2 - Total des investissements				7 775,04
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues		P5	5C	1,00
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues				1,00
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF	P5	5C	
M08	8.6 - Aide aux investissements dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	dont IF			0,00

11.b1.g) M16 - Coopération (article 35)

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Dimension 3	Priorité	Domaine prioritaire	B1: réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-année N)
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI			P2	2A	0,00
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI			P3	3A	0,00
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI			P4		0,00
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI			P5	5C	0,00
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI			P6	6B	0,00
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI					0,00
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI	dont IF		P2	2A	
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI	dont IF		P3	3A	
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI	dont IF		P4		
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI	dont IF		P5	5C	
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI	dont IF		P6	6B	
M16		O1 - Total des dépenses publiques	PEI	dont IF				0,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre d'opérations de coopération du PEI soutenues (par exemple, projets pilotes, développement de produits...)		P2	2A	0,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre d'opérations de coopération du PEI soutenues (par exemple, projets pilotes, développement de produits...)		P3	3A	0,00

M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre d'opérations de coopération du PEI soutenues (par exemple, projets pilotes, développement de produits...)		P4		0,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre d'opérations de coopération du PEI soutenues (par exemple, projets pilotes, développement de produits...)		P5	5C	0,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre d'opérations de coopération du PEI soutenues (par exemple, projets pilotes, développement de produits...)		P6	6B	0,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre d'opérations de coopération du PEI soutenues (par exemple, projets pilotes, développement de produits...)				0,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de groupes du PEI soutenus				0,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	exploitants agricoles			0,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	ONG			0,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	PME			0,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	conseillers			0,00
M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	autres (autres organismes publics...)			0,00

M16		O16 - Nombre de groupes du PEI soutenus, nombre d'opérations du PEI soutenues et nombre et type de partenaires au sein des groupes du PEI	PEI	Nombre de partenaires au sein des groupes du PEI	instituts de recherche			0,00
M16	16.0 - Autres	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P2	2A	0,00
M16	16.0 - Autres	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P3	3A	0,00
M16	16.0 - Autres	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P4		0,00
M16	16.0 - Autres	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5C	0,00
M16	16.0 - Autres	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P6	6B	0,00
M16	16.0 - Autres	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					0,00
M16	16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI			P2	2A	0,00
	16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural							
	16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux							
	16.5 - Aide aux actions							

	<p>conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur</p> <p>16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels</p> <p>16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL</p> <p>16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents</p> <p>16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation</p>							
M16	<p>16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies</p> <p>16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural</p> <p>16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et</p>	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI			P3	3A	0,00

	<p>de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux</p> <p>16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur</p> <p>16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels</p> <p>16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL</p> <p>16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents</p> <p>16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation</p>							
M16	<p>16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies</p> <p>16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural</p>	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI			P4		0,00

	16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux							
	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur							
	16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels							
	16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL							
	16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents							
	16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation							
M16	16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI			P5	5C	0,00
	16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour							

<p>l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural</p>						
<p>16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux</p>						
<p>16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur</p>						
<p>16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels</p>						
<p>16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL</p>						
<p>16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents</p>						
<p>16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de</p>						

	l'alimentation							
M16	16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI			P6	6B	0,00
	16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural							
	16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux							
	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur							
	16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels							
	16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL							
	16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents							

	16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation							
M16	<p>16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies</p> <p>16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural</p> <p>16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux</p> <p>16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur</p> <p>16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les</p>	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI					0,00

	processus industriels 16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL 16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents 16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation							
M16	16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies 16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural 16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux 16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI	dont IF		P2	2A	0,00

	<p>vigueur</p> <p>16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels</p> <p>16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL</p> <p>16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents</p> <p>16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation</p>							
M16	<p>16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies</p> <p>16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural</p> <p>16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux</p>	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI	dont IF		P3	3A	0,00

	<p>16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur</p> <p>16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels</p> <p>16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL</p> <p>16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents</p> <p>16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation</p>							
M16	<p>16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies</p> <p>16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural</p> <p>16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits</p>	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI	dont IF		P4		0,00

	d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux							
	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur							
	16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels							
	16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL							
	16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents							
	16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation							
M16	16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies 16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI	dont IF		P5	5C	0,00

	<p>tourisme rural</p> <p>16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux</p> <p>16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur</p> <p>16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels</p> <p>16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL</p> <p>16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents</p> <p>16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation</p>							
M16	16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI	dont IF		P6	6B	0,00

<p>16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural</p>					
<p>16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux</p>					
<p>16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur</p>					
<p>16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels</p>					
<p>16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL</p>					
<p>16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents</p>					
<p>16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à</p>					

	l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation							
M16	16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI	dont IF				0,00
	16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural							
	16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux							
	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur							
	16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels							
	16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL							

	16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents							
	16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation							
M16	16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P2	2A	0,00
M16	16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P3	3A	0,00
M16	16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P4		0,00
M16	16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5C	0,00
M16	16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P6	6B	0,00
M16	16.2 - Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					0,00
M16	16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P2	2A	
M16	16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources,	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P3	3A	

	ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural							
M16	16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P4		
M16	16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5C	
M16	16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P6	6B	
M16	16.3 - (Autre) coopération entre petits opérateurs pour l'organisation de processus de travail communs et le partage d'installations et de ressources, ainsi que pour le développement et/ou la commercialisation de services touristiques liés au tourisme rural	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					0,00
M16	16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et	O9 - Nombre d'exploitations participant à des régimes qui bénéficient d'un soutien	hors PEI			P3	3A	0,00

	de marchés locaux							
M16	16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P2	2A	0,00
M16	16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P3	3A	0,00
M16	16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P4		0,00
M16	16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5C	0,00

M16	16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P6	6B	0,00
M16	16.4 - Aide à la coopération horizontale et verticale entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue de la mise en place et du développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux, et aux activités de promotion dans un contexte local relatives au développement de circuits d'approvisionnement courts et de marchés locaux	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					0,00
M16	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI			P2	2A	0,00
M16	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI			P3	3A	0,00
M16	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI			P4		0,00

M16	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI			P5	5C	0,00
M16	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI			P6	6B	0,00
M16	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur	O1 - Total des dépenses publiques	hors PEI					0,00
M16	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P2	2A	0,00
M16	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P3	3A	0,00
M16	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P4		0,00

	pratiques environnementales en vigueur							
M16	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5C	0,00
M16	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P6	6B	0,00
M16	16.5 - Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					0,00
M16	16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P2	2A	
M16	16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P3	3A	
M16	16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P4		

	énergétique et dans les processus industriels							
M16	16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5C	
M16	16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P6	6B	
M16	16.6 – Aide à la coopération entre acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la fourniture durable de biomasse utilisée dans la production alimentaire et énergétique et dans les processus industriels	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					0,00
M16	16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P2	2A	
M16	16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P3	3A	
M16	16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P4		
M16	16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5C	
M16	16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P6	6B	
M16	16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement autres que les stratégies de DLAL	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					0,00

M16	16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P2	2A	0,00
M16	16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P3	3A	0,00
M16	16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P4		0,00
M16	16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5C	0,00
M16	16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P6	6B	0,00
M16	16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière ou d'instruments équivalents	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					0,00
M16	16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P2	2A	
M16	16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P3	3A	
M16	16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P4		
M16	16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P5	5C	

	l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation							
M16	16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI			P6	6B	
M16	16.9 – Aide à la diversification des activités agricoles vers des activités ayant trait aux soins de santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture soutenue par les consommateurs ainsi qu'à l'éducation dans les domaines de l'environnement et de l'alimentation	O17 - Nombre d'opérations de coopération soutenues (autres que le PEI)	hors PEI					0,00

11.b2) Tableau B2.1: réalisations Leader accomplies (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Indicateur	Sous-mesure	Dimension 1	Priorité	Domaine prioritaire	Réalisations accomplies (données cumulées pour 2014-année N)
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.1 - Soutien préparatoire	kit de démarrage Leader	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.1 - Soutien préparatoire	aide à l'élaboration d'une stratégie locale de développement	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (1A) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (1B) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (1C) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (2A) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (2B) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (3A) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (3B) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (4A) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (4B) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (4C) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (5A) to which the project contributes)	P6	6B	0,00

M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (5B) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (5C) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (5D) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (5E) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (6A) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (6B) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (6C) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (Additional FA) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.3 - Préparation et mise en œuvre des activités de coopération du groupe d'action locale	soutien technique préparatoire pour des projets de coopération	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.3 - Préparation et mise en œuvre des activités de coopération du groupe d'action locale	aide à la coopération interterritoriale (projets)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.3 - Préparation et mise en œuvre des activités de coopération du groupe d'action locale	aide à la coopération transnationale (projets)	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.4 - Soutien pour les frais de fonctionnement et l'animation	aide à l'animation de la stratégie locale de développement	P6	6B	0,00
M19	O1 - Total des dépenses publiques	19.4 - Soutien pour les frais de fonctionnement et l'animation	aide aux frais de fonctionnement de la stratégie locale de développement	P6	6B	0,00
M19	O18 - Population concernée par les groupes d'action locale			P6	6B	1 215 744,00
M19	O19 - Nombre de groupes d'action locale sélectionnés			P6	6B	12,00
M19	O19 - Nombre de groupes d'action locale sélectionnés		multi-fonds	P6	6B	12,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (1A) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (1B) to which the project contributes)	P6	6B	0,00

M19	O20 - Nombre de projets Leader soutenus	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	(based on Predominant FA (Additional FA) to which the project contributes)	P6	6B	0,00
M19	O21 - Nombre de projets de coopération soutenus		coopération interterritoriale	P6	6B	0,00
M19	O21 - Nombre de projets de coopération soutenus		coopération transnationale	P6	6B	0,00
M19	O22 - Nombre et type de promoteurs de projets		GAL	P6	6B	0,00
M19	O22 - Nombre et type de promoteurs de projets		ONG	P6	6B	0,00
M19	O22 - Nombre et type de promoteurs de projets		autres	P6	6B	0,00
M19	O22 - Nombre et type de promoteurs de projets		organismes publics	P6	6B	0,00
M19	O22 - Nombre et type de promoteurs de projets		PME	P6	6B	0,00
M19	O23 - Nombre de groupes d'action locale (sans doubles comptes) engagés dans un projet de coopération		coopération interterritoriale	P6	6B	0,00
M19	O23 - Nombre de groupes d'action locale (sans doubles comptes) engagés dans un projet de coopération		coopération transnationale	P6	6B	0,00

11.b3) Tableau B2.2: données Leader pour suivre les contributions au principal domaine prioritaire – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Priorité	Domaine prioritaire	Indicateur	Dimension 1	Valeur (données cumulées pour 2014-ANNÉE N)
M19	P1	1A	O1 - Total des dépenses publiques		0,00
M19	P1	1B	T2 - T2: nombre total d'opérations de coopération soutenues au titre de la mesure de coopération [article 35 du règlement (UE) n° 1305/2013] (groupes, réseaux/pôles, projets pilotes...) (domaine prioritaire 1B)		0,00
M19	P1	1C	O12 - Nombre de participants aux formations		0,00
M19	P2	2A	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		0,00
M19	P2	2B	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		0,00
M19	P3	3A	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		0,00
M19	P3	3B	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus		0,00
M19	P4	4A	O5 - Superficie totale (ha)	Agriculture	0,00
M19	P4	4A	O5 - Superficie totale (ha)	Foresterie	0,00
M19	P4	4B	O5 - Superficie totale (ha)	Agriculture	0,00
M19	P4	4B	O5 - Superficie totale (ha)	Foresterie	0,00
M19	P4	4C	O5 - Superficie totale (ha)	Agriculture	0,00
M19	P4	4C	O5 - Superficie totale (ha)	Foresterie	0,00
M19	P5	5A	O5 - Superficie totale (ha)		0,00
M19	P5	5B	O2 - Total des investissements		0,00
M19	P5	5C	O2 - Total des investissements		0,00
M19	P5	5D	O5 - Superficie totale (ha)		0,00
M19	P5	5D	O8 - Nombre d'unités de gros bétail bénéficiant d'un soutien (UGB)		0,00
M19	P5	5E	O5 - Superficie totale (ha)		0,00
M19	P6	6A	T20 - T20: emplois créés dans les projets soutenus (domaine prioritaire 6A)		0,00
M19	P6	6B	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	autres	0,00
M19	P6	6C	O15 - Population bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (informatiques ou autres)	IT	0,00

11.b4) Tableau B2.3: suivi de l'assistance technique – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Valeur du tableau B2.3
M20	20.1 – Aide à l'assistance technique (hors RRN)	O1 - Total des dépenses publiques	coûts administratifs (personnel, matériel...)	Total	0,00
M20	20.1 – Aide à l'assistance technique (hors RRN)	O1 - Total des dépenses publiques	autres coûts (études, formations...)	Total	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O1 - Total des dépenses publiques	soutien total pour l'assistance technique		0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O1 - Total des dépenses publiques	soutien total pour l'assistance technique	dont aide à l'établissement et au fonctionnement du RRN	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	consultations avec les parties prenantes		0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	consultations avec les parties prenantes	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	consultations avec les parties prenantes	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	consultations avec les parties prenantes	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	autres (formations, forum internet...)		0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	autres (formations, forum internet...)	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	autres (formations, forum internet...)	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	autres (formations, forum internet...)	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	groupes de travail thématiques		0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	groupes de travail thématiques	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	groupes de travail thématiques	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	0,00

		RRN			
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O24 - Nombre d'échanges thématiques et analytiques mis en place avec le soutien du RRN	groupes de travail thématiques	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'événements organisés par le RRN		0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'événements organisés par le RRN	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'événements organisés par le RRN	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'événements organisés par le RRN	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'autres outils (site internet, réseaux sociaux...)		0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'autres outils (site internet, réseaux sociaux...)	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'autres outils (site internet, réseaux sociaux...)	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'autres outils (site internet, réseaux sociaux...)	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre d'exemples de projets recueillis et diffusés par le RRN		0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre de publications: dépliants, lettres d'information, magazines, etc., y compris publications en ligne		0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre de publications: dépliants, lettres d'information, magazines, etc., y compris publications en ligne	dont ceux axés sur le partage et la diffusion des données recueillies dans le cadre du suivi et de l'évaluation	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre de publications: dépliants, lettres d'information, magazines, etc., y compris publications en ligne	dont ceux consacrés aux conseillers et/ou aux services de soutien à l'innovation	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O25 - Nombre d'outils de communication du RRN	Nombre de publications: dépliants, lettres d'information, magazines, etc., y compris publications en ligne	dont ceux consacrés aux GAL, y compris aide à la coopération	0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O26 - Nombre d'activités du réseau européen de développement rural auxquelles le RRN a participé			0,00
M20	20.2 - Aide à la mise en place et au fonctionnement du RRN	O26 - Nombre d'activités du réseau européen de développement rural auxquelles le RRN a participé	dont celles auxquelles le RRN a activement contribué		0,00

11.b5) Tableau B3: suivi annuel des mesures par zone, multi-annuelles et par unité de gros bétail (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES ANNUELLES

11.b5.a) 2014

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Priorité	Domaine prioritaire	Réalisations accomplies (données annuelles pour ANNÉE N)
M03		O1 - Total des dépenses publiques			P3	3A	0,00
M03		O1 - Total des dépenses publiques					0,00
M03	3.1 - Aide à la nouvelle participation à des systèmes de qualité	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	systèmes de qualité de l'UE		P3	3A	0,00
M03	3.1 - Aide à la nouvelle participation à des systèmes de qualité	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	systèmes de qualité de l'UE				0,00
M03	3.1 - Aide à la nouvelle participation à des systèmes de qualité	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	systèmes de qualité nationaux		P3	3A	0,00
M03	3.1 - Aide à la nouvelle participation à des systèmes de qualité	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	systèmes de qualité nationaux				0,00
M03	3.1 - Aide à la nouvelle participation à des systèmes de qualité	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	systèmes de certification volontaires pour les produits agricoles		P3	3A	0,00
M03	3.1 - Aide à la nouvelle participation à des systèmes de qualité	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	systèmes de certification volontaires pour les produits agricoles				0,00
M03	3.2 – Aide aux activités d'information et de promotion mises en œuvre par des groupements de producteurs sur le marché intérieur	O1 - Total des dépenses publiques			P3	3A	0,00
M03	3.2 – Aide aux activités d'information et de promotion mises en œuvre par des groupements de producteurs sur le marché intérieur	O1 - Total des dépenses publiques					0,00
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement		P5	5C	0,00
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement				0,00
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement		P5	5C	0,00

M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement				0,00
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement		P5	5C	0,00
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement				0,00
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement		P5	5C	0,00
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement				0,00
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement		P5	5C	0,00
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement				0,00
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement		P5	5C	0,00
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement				0,00
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O1 - Total des dépenses publiques			P5	5C	0,00
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O1 - Total des dépenses publiques					0,00
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P5	5C	
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus					0,00
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O5 - Superficie totale (ha)			P5	5C	

M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O5 - Superficie totale (ha)					0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	autres		P4		0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	autres				0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)		P4		631 873,69
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)				631 873,69
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs,			0,00

				haies, arbres)			
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies	P4		4 436 433,31
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies			4 436 433,31
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures	P4		5 693,81
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures			5 693,81
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	P4		139 978,80
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier			139 978,80
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	autres		P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	autres				0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)		P4		11 445,58
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)				11 445,58
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	P4		

M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)	P4		
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies	P4		67 690,22
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies			67 690,22
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures	P4		41,45
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures			41,45

	agroenvironnementaux et climatiques						
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	P4		1 077,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier			1 077,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O6 - Surface physique bénéficiant d'un soutien (ha)					51 900,53
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien			P4		1 560,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien					1 560,00
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques végétales		P4		
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques végétales				0,00
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques animales		P4		
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques animales				0,00
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien			P4		
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien					0,00
M11		O1 - Total des dépenses publiques			P4		0,00
M11		O1 - Total des dépenses publiques					0,00

M11		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P4		0,00
M11		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus					0,00
M11	11.1 – Paiement pour la conversion aux pratiques et méthodes de l'agriculture biologique	O5 - Superficie totale (ha)			P4		0,00
M11	11.1 – Paiement pour la conversion aux pratiques et méthodes de l'agriculture biologique	O5 - Superficie totale (ha)					0,00
M11	11.2 – Paiement au maintien des pratiques et méthodes de l'agriculture biologique	O5 - Superficie totale (ha)			P4		0,00
M11	11.2 – Paiement au maintien des pratiques et méthodes de l'agriculture biologique	O5 - Superficie totale (ha)					0,00
M12		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P4		
M12		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus					0,00
M12	12.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000	O1 - Total des dépenses publiques			P4		
M12	12.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000	O1 - Total des dépenses publiques					0,00
M12	12.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000	O5 - Superficie totale (ha)			P4		
M12	12.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000	O5 - Superficie totale (ha)					0,00
M12	12.2 – Paiement d'indemnités en faveur des zones forestières Natura 2000	O1 - Total des dépenses publiques			P4		
M12	12.2 – Paiement d'indemnités en faveur des zones forestières Natura 2000	O1 - Total des dépenses publiques					0,00
M12	12.2 – Paiement d'indemnités en faveur des zones forestières Natura 2000	O5 - Superficie totale (ha)			P4		
M12	12.2 – Paiement d'indemnités en faveur des zones forestières Natura 2000	O5 - Superficie totale (ha)					0,00
M12	12.3 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district	O1 - Total des dépenses publiques			P4		

	hydrographique						
M12	12.3 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique	O1 - Total des dépenses publiques					0,00
M12	12.3 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique	O5 - Superficie totale (ha)			P4		
M12	12.3 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique	O5 - Superficie totale (ha)					0,00
M13		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P4		798,00
M13		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus					798,00
M13	13.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones de montagne	O1 - Total des dépenses publiques			P4		
M13	13.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones de montagne	O1 - Total des dépenses publiques					0,00
M13	13.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones de montagne	O5 - Superficie totale (ha)			P4		
M13	13.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones de montagne	O5 - Superficie totale (ha)					0,00
M13	13.2 - Paiement d'indemnités pour les autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes	O1 - Total des dépenses publiques			P4		2 266 707,57
M13	13.2 - Paiement d'indemnités pour les autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes	O1 - Total des dépenses publiques					2 266 707,57
M13	13.2 - Paiement d'indemnités pour les autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes	O5 - Superficie totale (ha)			P4		34 188,28
M13	13.2 - Paiement d'indemnités pour les autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes	O5 - Superficie totale (ha)					34 188,28
M13	13.3 - Paiement d'indemnités en faveur d'autres zones soumises à des contraintes spécifiques	O1 - Total des dépenses publiques			P4		
M13	13.3 - Paiement d'indemnités en faveur d'autres zones soumises à des contraintes spécifiques	O1 - Total des dépenses publiques					0,00
M13	13.3 - Paiement d'indemnités en faveur d'autres zones soumises à des contraintes spécifiques	O5 - Superficie totale (ha)			P4		
M13	13.3 - Paiement d'indemnités en	O5 - Superficie totale (ha)					0,00

	faveur d'autres zones soumises à des contraintes spécifiques						
--	---	--	--	--	--	--	--

11.b5.b) 2015

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Priorité	Domaine prioritaire	Réalisations accomplies (données annuelles pour ANNÉE N)
M03		O1 - Total des dépenses publiques			P3	3A	0,00
M03		O1 - Total des dépenses publiques					0,00
M03	3.1 - Aide à la nouvelle participation à des systèmes de qualité	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	systèmes de qualité de l'UE		P3	3A	0,00
M03	3.1 - Aide à la nouvelle participation à des systèmes de qualité	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	 systèmes de qualité de l'UE				0,00
M03	3.1 - Aide à la nouvelle participation à des systèmes de qualité	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	systèmes de qualité nationaux		P3	3A	0,00
M03	3.1 - Aide à la nouvelle participation à des systèmes de qualité	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	 systèmes de qualité nationaux				0,00
M03	3.1 - Aide à la nouvelle participation à des systèmes de qualité	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	systèmes de certification volontaires pour les produits agricoles		P3	3A	0,00
M03	3.1 - Aide à la nouvelle participation à des systèmes de qualité	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	 systèmes de certification volontaires pour les produits agricoles				0,00
M03	3.2 – Aide aux activités d'information et de promotion mises en œuvre par des groupements de producteurs sur le marché intérieur	O1 - Total des dépenses publiques			P3	3A	0,00
M03	3.2 – Aide aux activités d'information et de promotion mises en œuvre par des groupements de producteurs sur le marché intérieur	O1 - Total des dépenses publiques					0,00
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement		P5	5C	0,00
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement				0,00
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement		P5	5C	0,00
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement				0,00
M08	8.1 – Aide au boisement et à la	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement		P5	5C	0,00

	création de surfaces boisées						
M08	8.1 – Aide au boisement et à la création de surfaces boisées	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement				0,00
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement		P5	5C	0,00
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O1 - Total des dépenses publiques	entretien uniquement				0,00
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement		P5	5C	0,00
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	entretien uniquement				0,00
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement		P5	5C	0,00
M08	8.2 - Aide à la mise en place et à la maintenance de systèmes agroforestiers	O5 - Superficie totale (ha)	entretien uniquement				0,00
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O1 - Total des dépenses publiques			P5	5C	
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O1 - Total des dépenses publiques					0,00
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P5	5C	
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus					0,00
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques	O5 - Superficie totale (ha)			P5	5C	
M08	8.3 - Aide à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies de forêt, des catastrophes	O5 - Superficie totale (ha)					0,00

	naturelles et des événements catastrophiques						
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	autres		P4		0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	autres				0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)		P4		0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)				0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	P4		0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation	P4		0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides	P4		0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)	P4		0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur	P4		0,00

	et climatiques		naturelle	naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies			
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures	P4		0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	P4		0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	autres		P4		0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	autres				0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)		P4		0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des intrants, y compris production intégrée (réduction des engrais minéraux et des pesticides)				0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	P4		0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Pratiques culturales	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation			0,00

M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation	P4		0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides	P4		0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Irrigation/drainage	Réduction du drainage, gestion des zones humides			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)	P4		0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies	P4		0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion des paysages, habitats, prairies, agriculture à haute valeur naturelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures	P4		0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Diversification des cultures, rotation des cultures			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	P4		0,00

	et climatiques						
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O5 - Superficie totale (ha)	Gestion agricole, approches intégrées	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier			0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O6 - Surface physique bénéficiant d'un soutien (ha)					0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien			P4		0,00
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien					0,00
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques végétales		P4		
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques végétales				0,00
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques animales		P4		
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O1 - Total des dépenses publiques	Ressources génétiques animales				0,00
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien			P4		
M10	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture	O7 - Nombre de contrats bénéficiant d'un soutien					0,00
M11		O1 - Total des dépenses publiques			P4		0,00
M11		O1 - Total des dépenses publiques					0,00
M11		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P4		0,00
M11		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus					0,00

M11	11.1 – Paiement pour la conversion aux pratiques et méthodes de l'agriculture biologique	O5 - Superficie totale (ha)			P4		0,00
M11	11.1 – Paiement pour la conversion aux pratiques et méthodes de l'agriculture biologique	O5 - Superficie totale (ha)					0,00
M11	11.2 – Paiement au maintien des pratiques et méthodes de l'agriculture biologique	O5 - Superficie totale (ha)			P4		0,00
M11	11.2 – Paiement au maintien des pratiques et méthodes de l'agriculture biologique	O5 - Superficie totale (ha)					0,00
M12		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P4		0,00
M12		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus					0,00
M12	12.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000	O1 - Total des dépenses publiques			P4		
M12	12.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000	O1 - Total des dépenses publiques					0,00
M12	12.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000	O5 - Superficie totale (ha)			P4		
M12	12.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000	O5 - Superficie totale (ha)					0,00
M12	12.2 – Paiement d'indemnités en faveur des zones forestières Natura 2000	O1 - Total des dépenses publiques			P4		
M12	12.2 – Paiement d'indemnités en faveur des zones forestières Natura 2000	O1 - Total des dépenses publiques					0,00
M12	12.2 – Paiement d'indemnités en faveur des zones forestières Natura 2000	O5 - Superficie totale (ha)			P4		
M12	12.2 – Paiement d'indemnités en faveur des zones forestières Natura 2000	O5 - Superficie totale (ha)					0,00
M12	12.3 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique	O1 - Total des dépenses publiques			P4		
M12	12.3 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique	O1 - Total des dépenses publiques					0,00

M12	12.3 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique	O5 - Superficie totale (ha)			P4		
M12	12.3 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique	O5 - Superficie totale (ha)					0,00
M13		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus			P4		
M13		O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus					0,00
M13	13.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones de montagne	O1 - Total des dépenses publiques			P4		
M13	13.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones de montagne	O1 - Total des dépenses publiques					0,00
M13	13.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones de montagne	O5 - Superficie totale (ha)			P4		
M13	13.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones de montagne	O5 - Superficie totale (ha)					0,00
M13	13.2 - Paiement d'indemnités pour les autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes	O1 - Total des dépenses publiques			P4		0,00
M13	13.2 - Paiement d'indemnités pour les autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes	O1 - Total des dépenses publiques					0,00
M13	13.2 - Paiement d'indemnités pour les autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes	O5 - Superficie totale (ha)			P4		0,00
M13	13.2 - Paiement d'indemnités pour les autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes	O5 - Superficie totale (ha)					0,00
M13	13.3 - Paiement d'indemnités en faveur d'autres zones soumises à des contraintes spécifiques	O1 - Total des dépenses publiques			P4		
M13	13.3 - Paiement d'indemnités en faveur d'autres zones soumises à des contraintes spécifiques	O1 - Total des dépenses publiques					0,00
M13	13.3 - Paiement d'indemnités en faveur d'autres zones soumises à des contraintes spécifiques	O5 - Superficie totale (ha)			P4		
M13	13.3 - Paiement d'indemnités en faveur d'autres zones soumises à des contraintes spécifiques	O5 - Superficie totale (ha)					0,00

11.b6) Tableau B4: total des dépenses publiques des opérations ayant une contribution supplémentaire à d'autres domaines prioritaires (rapport annuel de mise en œuvre) – DONNÉES CUMULÉES

Indicateur	Priorité	Domaine prioritaire	Total public - YEAR 2015 Cumulative (total programmed FA)
O1 - Total des dépenses publiques	P1		0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P2	2A	1 053 477,40
O1 - Total des dépenses publiques	P2	2B	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P3	3A	300 556,42
O1 - Total des dépenses publiques	P3	3B	
O1 - Total des dépenses publiques	P4		7 480 687,18
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5A	
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5B	130 274,38
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5C	11 993,95
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5E	
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6A	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6B	0,00
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6C	

Indicateur	Priorité	Domaine prioritaire	Ventilation P4: Total des dépenses publiques – données cumulées pour ANNÉE N (total des dépenses publiques de toutes les opérations P4 contribuant à chaque domaine prioritaire P4 individuel – double comptabilisation)
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4A	7 340 708,38
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4B	139 978,80
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4C	

Indicateur	Priorité	Domaine prioritaire	Total des dépenses publiques – données cumulées pour ANNÉE N (total des dépenses publiques de toutes les opérations ayant une contribution supplémentaire à d'autres domaines prioritaires – double comptabilisation)
O1 - Total des dépenses publiques	P1		
O1 - Total des dépenses publiques	P2	2A	
O1 - Total des dépenses publiques	P2	2B	
O1 - Total des dépenses publiques	P3	3A	
O1 - Total des dépenses publiques	P3	3B	
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4A	
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4B	
O1 - Total des dépenses publiques	P4	4C	
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5A	
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5B	
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5C	
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5D	
O1 - Total des dépenses publiques	P5	5E	
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6A	
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6B	
O1 - Total des dépenses publiques	P6	6C	

11.c) Tableau C: ventilation pour les réalisations et les mesures par type de zone, de sexe et/ou d'âge – DONNÉES CUMULÉES

11.c1) Tableau C1.1: suivi des réalisations ventilées par type de zone – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Données cumulées pour 2014-année N
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	zone soumise à des contraintes naturelles	autres	163 880,67
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles				
	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie				
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques				
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	zone soumise à des contraintes naturelles	montagne	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles				
	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie				
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques				
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	zone soumise à des contraintes naturelles	spécifiques	
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles				
	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie				
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs				

	agroenvironnementaux et climatiques				
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	hors zone soumise à des contraintes naturelles		1 329 881,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles				
	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie				
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques				
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Total		1 493 761,67
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles				
	4.3 - Aide aux investissements dans les infrastructures liées au développement, à la modernisation ou à l'adaptation du secteur agricole et de la foresterie				
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques				
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	zone soumise à des contraintes naturelles	autres	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales				
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations				
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles				
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur				
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	zone soumise à des contraintes naturelles	montagne	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales				
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations				
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non				

	agricoles				
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur				
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	zone soumise à des contraintes naturelles	spécifiques	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales				
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations				
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles				
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur				
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	hors zone soumise à des contraintes naturelles		0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales				
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations				
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles				
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur				
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Total		0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales				
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations				
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles				
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants				

	agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur				
--	---	--	--	--	--

11.c2) Tableau C1.2 – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Données cumulées pour 2014-année N
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques		5 213 979,61
M10	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	dont Natura 2000	2 563 687,27
M15	15.1 – Paiements en faveur des engagement forestiers, environnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques		
M15	15.1 – Paiements en faveur des engagement forestiers, environnementaux et climatiques	O1 - Total des dépenses publiques	dont Natura 2000	

11.c3) Tableau C1.3 – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Données cumulées pour 2014-année N
	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques		8 664 438,96
	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques			
	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture			
	12.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000			
	12.2 – Paiement d'indemnités en faveur des zones forestières Natura 2000			
	12.3 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique			
	13.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones de montagne			
	13.2 - Paiement d'indemnités pour les autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes			
	13.3 - Paiement d'indemnités en faveur d'autres zones soumises à des contraintes spécifiques			
	14.1 - Paiements en faveur du bien-être des animaux			
	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	dont exploitations biologiques	
	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	10.1 – Paiements au titre d'engagements agroenvironnementaux et climatiques			
	10.2 – Aide à la conservation ainsi qu'à l'utilisation et au développement durables des ressources génétiques en agriculture			

12.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles Natura 2000			
12.2 – Paiement d'indemnités en faveur des zones forestières Natura 2000			
12.3 – Paiement d'indemnités en faveur des zones agricoles incluses dans les plans de gestion de district hydrographique			
13.1 – Paiement d'indemnités en faveur des zones de montagne			
13.2 - Paiement d'indemnités pour les autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes			
13.3 - Paiement d'indemnités en faveur d'autres zones soumises à des contraintes spécifiques			
14.1 - Paiements en faveur du bien-être des animaux			

11.c4) Tableau C2.1: suivi des réalisations ventilées par âge et genre – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Dimension 2	Priorité	Domaine prioritaire	Données cumulées pour 2014-année N
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P2	2A	0,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P2	2A	3,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P2	2A	1,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P2	2A	0,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P2	2A	69,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P2	2A	73,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P2	2B	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P2	2B	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P2	2B	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P2	2B	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P2	2B	
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P2	2B	0,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P3		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P3		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P3		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P3		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P3		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P3		0,00

	les exploitations agricoles	bénéficiaires soutenus					
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P4		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P4		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P4		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P4		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P4		
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P4		0,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P5		2,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P5		1,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P5		4,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P5		0,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P5		8,00
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P5		15,00
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P2	2A	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P2	2A	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les						

	zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P2	2A	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P2	2A	
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises	O4 - Nombre d'exploitations/de	Autres non particuliers		P2	2A	

	pour les jeunes agriculteurs	bénéficiaires soutenus					
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P2	2A	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P2	2B	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions						

	requis pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P2	2B	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P2	2B	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P2	2B	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités						

	non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P2	2B	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P2	2B	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)		P3		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						

	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P3		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P3		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P3		

	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers	P3		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total	P3		0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre					

	permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P4		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P4		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P4		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux						

	agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P4		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P4		
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P4		0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						

	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P5	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P5	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P5	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					

	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P5	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P5	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales					
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations					
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles					
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur					
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P5	0,00

	<p>6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales</p> <p>6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations</p> <p>6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles</p> <p>6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur</p>						
M06	<p>6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs</p> <p>6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales</p> <p>6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations</p> <p>6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles</p> <p>6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur</p>	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	hommes	P6		0,00
M06	<p>6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs</p> <p>6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales</p> <p>6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations</p> <p>6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles</p> <p>6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur</p>	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (> 40)	femmes	P6		0,00

	exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	hommes	P6		0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Âge (≤ 40)	femmes	P6		0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Autres non particuliers		P6		0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions						

	requis pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	Total		P6		0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales						
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations						
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles						
	6.5 – Paiements octroyés aux agriculteurs remplissant les conditions requises pour participer au régime des petits exploitants agricoles qui transfèrent à titre permanent leur exploitation à un autre agriculteur						

11.c5) Tableau C2.2: suivi des réalisations ventilées par type de secteur agricole – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Données cumulées pour 2014-année N
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Grandes cultures	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Granivores	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Horticulture	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Lait	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Mixte (cultures + gros bétail)	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations	O1 - Total des dépenses publiques	Secteur non agricole (agroalimentaire...)	0,00

	agricoles			
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Autre gros bétail en pâturage	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Autres cultures permanentes	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Vin	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	Total	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Grandes cultures	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Granivores	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			

	agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Horticulture	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Lait	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Mixte (cultures + gros bétail)	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Secteur non agricole (agroalimentaire...)	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autre gros bétail en pâturage	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autres cultures permanentes	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			

M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Vin	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Total	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Grandes cultures	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Granivores	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Horticulture	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Lait	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			

	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Mixte (cultures + gros bétail)	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Secteur non agricole (agroalimentaire...)	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Autre gros bétail en pâturage	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Autres cultures permanentes	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Vin	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Total	0,00

	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 - Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Grandes cultures	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Granivores	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Horticulture	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Lait	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Mixte (cultures + gros bétail)	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			

	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Secteur non agricole (agroalimentaire...)	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autre gros bétail en pâturage	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Autres cultures permanentes	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Vin	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Total	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			

11.c6) Tableau C2.3: suivi des réalisations ventilées par taille – DONNÉES CUMULÉES

Mesure	Sous-mesure	Indicateur	Dimension 1	Données cumulées pour 2014-année N
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	< 5 ha	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	>= 10 ha à < 20 ha	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	>= 20 ha à < 50 ha	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	>= 5 ha à < 10 ha	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O1 - Total des dépenses publiques	>= 50 ha	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations	O1 - Total des dépenses publiques	Total	0,00

	agricoles			
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	< 5 ha	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 10 ha à < 20 ha	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 20 ha à < 50 ha	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 5 ha à < 10 ha	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 50 ha	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M04	4.1 – Aide aux investissements dans les exploitations agricoles	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Total	0,00
	4.2 – Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles			

	agricoles			
	4.4 – Aide aux investissements non productifs liés à la réalisation d'objectifs agroenvironnementaux et climatiques			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	< 5 ha	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	>= 10 ha à < 20 ha	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	>= 20 ha à < 50 ha	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	>= 5 ha à < 10 ha	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	>= 50 ha	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			

M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O1 - Total des dépenses publiques	Total	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	< 5 ha	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 10 ha à < 20 ha	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 20 ha à < 50 ha	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 5 ha à < 10 ha	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	>= 50 ha	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			

	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			
M06	6.1 – Aide au démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs	O3 - Nombre d'actions/opérations soutenues	Total	0,00
	6.2 - Aide au démarrage d'entreprises pour les activités non agricoles dans les zones rurales			
	6.3 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations			
	6.4 – Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles			

11.d) Tableau D: progrès dans la réalisation des objectifs

Approved operations

Priorité	Domaine prioritaire	Indicateur	Mesure	Sous-mesure	Based on approved operations (2014-2015)
P2	2A	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	M04	M04.1	557,00
P2	2B	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	M04	M04.1	
P2	2B	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	M06	M06.1	954,00
P3	3A	O4 - Nombre d'exploitations/de bénéficiaires soutenus	M03		3,00
P3	3A	O9 - Nombre d'exploitations participant à des régimes qui bénéficient d'un soutien	M09		
P3	3A	O9 - Nombre d'exploitations participant à des régimes qui bénéficient d'un soutien	M16	M16.4	0,00
P5	5B	O2 - Total des investissements	M04		836 409,38
P5	5B	O2 - Total des investissements	M07		
P5	5C	O2 - Total des investissements	M04		285 464,56
P5	5C	O2 - Total des investissements	M06		0,00
P5	5C	O2 - Total des investissements	M07		
P5	5C	O2 - Total des investissements	M08	M08.6	266 675,05

Realised targets

Priorité	Domaine prioritaire	Indicateur	Dimension 1	Sur la base de l'objectif atteint d'opérations achevées *
P1	1A	T1 - T1: pourcentage des dépenses relevant des articles 14, 15 et 35 du règlement (UE) n° 1305/2013 dans le total des dépenses au titre du PDR (domaine prioritaire 1A)		0,00
P1	1B	T2 - T2: nombre total d'opérations de coopération soutenues au titre de la mesure de coopération [article 35 du règlement (UE) n° 1305/2013] (groupes, réseaux/pôles, projets pilotes...) (domaine prioritaire 1B)		0,00
P1	1C	T3 - T3: nombre total de participants formés en vertu de l'article 14 du règlement (UE) n° 1305/2013 (domaine prioritaire 1C)		0,00
P2	2A	T4 - T4: pourcentage d'exploitations agricoles bénéficiant d'un soutien au titre du PDR pour des investissements dans la restructuration ou la modernisation (domaine prioritaire 2A)		0,28
P2	2B	T5 - T5: pourcentage d'exploitations agricoles avec un plan d'entreprise/des investissements pour les jeunes agriculteurs soutenus par le PDR (domaine prioritaire 2B)		0,00
P3	3A	T6 - T6: pourcentage d'exploitations agricoles percevant un soutien pour participer à des systèmes de qualité, des marchés locaux et des circuits d'approvisionnement courts ou des groupements/organisations de producteurs (domaine prioritaire 3A)		0,00
P3	3B	T7 - T7: pourcentage d'exploitations participant aux programmes de gestion des risques (domaine prioritaire 3B)		
P4	4A	T8N - Forêts ou autres zones boisées (ha) sous contrats de gestion soutenant la biodiversité (domaine prioritaire 4A)		0,00
P4	4A	T8 - T8: pourcentage des forêts ou autres zones boisées sous contrats de gestion soutenant la biodiversité (domaine prioritaire 4A)		0,00
P4	4A	T9N - Terres agricoles (ha) sous contrats de gestion soutenant la biodiversité et/ou la préservation des paysages (domaine prioritaire 4A)		50 823,53
P4	4A	T9 - T9: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion soutenant la biodiversité et/ou la préservation des paysages (domaine prioritaire 4A)		4,20
P4	4B	T10N - Terres agricoles (ha) sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)		1 077,00
P4	4B	T10 - T10: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)		0,09
P4	4B	T11N - Terres forestières (ha) sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)		0,00
P4	4B	T11 - T11: pourcentage des terres forestières sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (domaine prioritaire 4B)		0,00
P4	4C	T12N - Terres agricoles (ha) sous contrats de gestion visant à améliorer la		0,00

		gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)		
P4	4C	T12 - T12: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)		0,00
P4	4C	T13N - Terres forestières (ha) sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)		0,00
P4	4C	T13 - T13: pourcentage des terres forestières sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (domaine prioritaire 4C)		0,00
P5	5A	T14 - T14: pourcentage des terres irriguées passant à un système d'irrigation plus efficace (domaine prioritaire 5A)		
P5	5B	T15 - T15: total des investissements dans l'efficacité énergétique (domaine prioritaire 5B)		323 419,20
P5	5C	T16 - T16: total des investissements dans la production d'énergie renouvelable (domaine prioritaire 5C)		33 247,68
P5	5D	T17 - T17: pourcentage d'UGB concernées par les investissements dans la gestion du gros bétail visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et/ou d'ammoniac (domaine prioritaire 5D)		
P5	5D	T18N - Terres agricoles (ha) sous contrats de gestion visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et/ou d'ammoniac (domaine prioritaire 5D)		0,00
P5	5D	T18 - T18: pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et/ou d'ammoniac (domaine prioritaire 5D)		0,00
P5	5E	T19N - Terres agricoles et forestières (ha) sous contrats de gestion visant à promouvoir la séquestration/conservation du carbone (domaine prioritaire 5E)		0,00
P5	5E	T19 - T19: pourcentage des terres agricoles et forestières sous contrats de gestion contribuant à la séquestration et à la conservation du carbone (domaine prioritaire 5E)		0,00
P6	6A	T20 - T20: emplois créés dans les projets soutenus (domaine prioritaire 6A)	hommes	0,00
P6	6A	T20 - T20: emplois créés dans les projets soutenus (domaine prioritaire 6A)	femmes	0,00
P6	6B	T21 - T21: pourcentage de la population rurale concernée par les stratégies de développement local (domaine prioritaire 6B)		82,20
P6	6B	T22N - Population nette bénéficiant de meilleurs services		0,00
P6	6B	T22 - T22: pourcentage de la population rurale bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (domaine prioritaire 6B)		0,00
P6	6B	T23 - T23: emplois créés dans les projets soutenus (Leader) (domaine prioritaire 6B)	hommes	0,00
P6	6B	T23 - T23: emplois créés dans les projets soutenus (Leader) (domaine prioritaire 6B)	femmes	0,00
P6	6C	T24N - Population nette bénéficiant de meilleurs services		0,00
P6	6C	T24 - T24: pourcentage de la population rurale bénéficiant de nouveaux ou meilleurs services/infrastructures (TIC) (domaine prioritaire 6C)		0,00

11.e) Tableau E: suivi des mesures transitoires – DONNÉES ANNUELLES

Mesure	Mesure (code) au titre du règlement (CE) n° 1698/2005 (DM = mesure interrompue)	Total des dépenses publiques (EUR)
M01 - Transfert de connaissances et actions d'information (article 14)	331, 111	0,00
M02 - Services de conseil, services d'aide à la gestion agricole et services de remplacement sur l'exploitation (article 15)	114, 115	0,00
M03 - Systèmes de qualité applicables aux produits agricoles et aux denrées alimentaires (article 16)	132, 133	0,00
M04 - Investissements physiques (article 17)	216, 121, 125, 123	1 493 761,67
M05 - Reconstitution du potentiel de production agricole endommagé par des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques et mise en place de mesures de prévention appropriées (article 18)	126	
M06 - Développement des exploitations agricoles et des entreprises (article 19)	112, 141, 311,312,313	0,00
M07 - Services de base et rénovation des villages dans les zones rurales (article 20)	321, 322, 323	0,00
M08 - Investissements dans le développement des zones forestières et amélioration de la viabilité des forêts (articles 21 à 26)	221, 222, 223, 226, 227, 122, 123	10 315,52
M09 - Mise en place de groupements et d'organisations de producteurs (article 27)	142	
M10 - Agroenvironnement - climat (article 28)	214	5 213 979,61
M11 - Agriculture biologique (article 29)	214	0,00
M12 - Paiements au titre de Natura 2000 et de la directive-cadre sur l'eau (article 30)	213, 224	
M13 - Paiements en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles ou à d'autres contraintes spécifiques (article 31)	211, 212	2 266 707,57
M14 – Bien-être des animaux (article 33)	215	
M15 - Services forestiers, environnementaux et climatiques et conservation des forêts (article 34)	225	
M16 - Coopération (article 35)	124	0,00
M19 - Soutien au développement local Leader (CLLD - développement local mené par les acteurs locaux) (article 35 du règlement (UE) n° 1303/2013)	411, 412, 413, 421, 431	0,00
	DM 113	
	DM 131	
	DM 341	

11.f) Tableau F: réalisation des indicateurs du cadre de performance

11.f1) Tableau F1: indicateurs du cadre de performance

Applicable	Priorité	Indicateur	Indicateurs réalisés du cadre de performance (année N)* (A)	Ajustements/compléments (B)	Taux de réalisation calculé (ANNÉE N)** (C) = (A - B) / E	Valeur intermédiaire 2018 (issue du PDR) (D)	Valeur cible 2023 (issue du PDR) (E)
X	P2	Total des dépenses publiques P2 (EUR)	1 053 477,40		0.74%	10%	141 553 571,00
X	P2	Nombre d'exploitations agricoles bénéficiant d'un soutien au titre du PDR pour des investissements dans la restructuration ou la modernisation (domaine prioritaire 2A) + exploitations avec un plan d'entreprise/des investissements pour les jeunes agriculteurs soutenus par le PDR (domaine prioritaire 2B)	68,00		1.55%	10%	4 396,00
X	P3	Total des dépenses publiques P3 (EUR)	300 556,42		1.3%	15%	23 101 190,00
	P3	Nombre d'exploitations agricoles soutenues percevant un soutien pour participer à des systèmes de qualité, des marchés locaux/circuits	0,00		0%		300,00

		d'approvisionnement courts ou des groupements de producteurs (domaine prioritaire 3A)					
X	P3	Nombre d'exploitations participant aux programmes de gestion des risques (domaine prioritaire 3B)			0%		0,00
X	P4	Total des dépenses publiques P4 (EUR)	7 480 687,18		4.41%	40%	169 471 822,00
X	P4	Terres agricoles sous contrats de gestion qui contribuent à la biodiversité (ha) (domaine prioritaire 4A) + amélioration de la gestion de l'eau (ha) (domaine prioritaire 4B) + amélioration de la gestion des sols et prévention de l'érosion des sols (ha) (domaine prioritaire 4C)	0,00		0%	60%	70 500,00
X	P5	Total des dépenses publiques P5 (EUR)	142 268,33		0.57%	10%	24 973 412,00
X	P5	Nombre d'opérations d'investissements dans les économies d'énergie et l'efficacité énergétique (domaine prioritaire 5B) + dans la production	23,00		2.06%	10%	1 115,00

		d'énergie renouvelable (domaine prioritaire 5C)					
X	P5	Terres agricoles et forestières sous contrats de gestion visant à promouvoir la séquestration/conservation du carbone (ha) (domaine prioritaire 5E) + terres agricoles sous contrats de gestion visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et/ou les émissions d'ammoniac (ha) (domaine prioritaire 5D) + terres irriguées passant à un système d'irrigation plus efficace (ha) (domaine prioritaire 5A)	0,00		0%		0,00
X	P6	Nombre d'opérations bénéficiant d'un soutien visant à améliorer les services de base et les infrastructures dans les zones rurales (domaines prioritaires 6B et 6C)	0,00		0%	14%	46,00
X	P6	Total des dépenses publiques P6 (EUR)	0,00		0%	14%	62 959 324,00
X	P6	Population concernée par les groupes d'action locale (domaine prioritaire 6B)	1 215 744,00		121.57%	100%	1 000 000,00

11.f2) Tableau F2: autres indicateurs du cadre de performance

Applicable	Priorité	Indicateur	Indicateurs réalisés du cadre de performance (année N)* (A)	Ajustements/compléments (B)	Taux de réalisation calculé (ANNÉE N)** (C) = (A - B) / E	Valeur intermédiaire 2018 (issue du PDR) (D)	Valeur cible 2023 (issue du PDR) (E)
X	P3	Nombre de dossiers : Investissements en faveur de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles	10,00		5%	15%	200,00
X	P4	Superficie Ha - autres zones soumises à des contraintes naturelles importantes (13.2)	34 188,28		75.97%	90%	45 000,00

11.g) Tableau G: indicateurs spécifiques à un programme

11.g1) Tableau G1: tableau des objectifs spécifiques

RDP

Code	Nom de l'indicateur d'objectif	Domaine prioritaire	Unité	Valeur cible 2023	Valeur cible 2015	Comments
T6	Total des dépenses d'investissement (publiques+privées)	3A	€	52 380 952,00		

AIR

No specific target indicators defined

11.g2) Tableau G2: tableau des réalisations spécifiques

RDP

No specific output indicators defined

AIR

No specific output indicators defined

12. DOCUMENTS

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Total de contrôle	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
Resumé_citoyen_RAMO_FEADER_2015	Résumé à l'intention des citoyens	22-09-2016	Resumé Citoyen	Ares(2016)5574376	2787792721	Resumé_citoyen_RAMO_FEADER_2015_V5	27-09-2016	nsomomar
AIR Financial Annex 2014FR06RDRP025	Financial annex (System)	20-09-2016		Ares(2016)5574376	185480865	AIRfinancialAnnex2014FR06RDRP025_fr.pdf	27-09-2016	nsomomar

